

# GARCHES

en direct

Magazine municipal décembre 2019 n° 123 - [www.ville-garches.fr](http://www.ville-garches.fr)

Joyeuses  
fêtes !





# express

## Garches

Ouvert

Du lundi au samedi de 08h30 à 20h00  
Et le dimanche de 08h45 à 12h45



153, Grande rue  
92380 GARCHES  
01 47 95 53 53

[uexpress.garches@systeme-u.fr](mailto:uexpress.garches@systeme-u.fr)



Marché floral depuis 1965

[www.monceaufleurs.com](http://www.monceaufleurs.com)



### GARCHES

4, Place Saint-Louis - 92380  
Tél. : 01 47 41 18 31  
[direction.monceaufleursgarches@gmail.com](mailto:direction.monceaufleursgarches@gmail.com)

Du lun. au sam. de 9h à 20h  
Le dim. de 9h à 13h

Monceau Fleurs Garches

# Édito

Chers Garchois,

Ce numéro de « Garches en direct » est le dernier à paraître avant les élections municipales, qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.

En raison des dispositions du code électoral s'appliquant en cette période, c'est le comité de rédaction qui a rédigé cet éditorial, et le prochain bulletin municipal ne sera publié qu'après les élections.

Vous trouverez dans ce magazine plusieurs articles qui vous permettront de suivre l'avancement des chantiers engagés par la nouvelle équipe municipale depuis avril dernier, notamment :

- la modification du PLU, pour préserver l'identité et l'environnement de Garches, conformément aux attentes exprimées par les habitants,
- la prise en compte des nouveaux défis environnementaux en matière de santé et de transports, avec des solutions plus adaptées aux nouveaux besoins,
- la dynamisation de la vie économique et commerciale,
- les nouveaux dispositifs pour renforcer la sécurité, qu'il s'agisse de la mise en place de la participation citoyenne ou de l'augmentation du nombre de caméras de surveillance.

Autant de sujets sur lesquels les Garchois ont été consultés dans une démarche participative, qu'il s'agisse des réunions et rencontres organisées par la Ville, de l'enquête publique qui va débuter sur le PLU, des ateliers vélo, ou encore du nouveau budget participatif consacré à des projets choisis par les habitants...

Avec décembre s'ouvre la période des fêtes de fin d'année, à l'occasion desquelles la Ville, en partenariat avec l'association des commerçants « Cœur de Garches », a concocté un programme d'animations particulièrement varié. Parmi les innovations, le lancement des illuminations le samedi 30 novembre place Saint-Louis en présence de très nombreux Garchois, suivi de nombreuses autres festivités pour faire partager l'ambiance chaleureuse et la magie de Noël au plus grand nombre.

Bonnes fêtes à tous !



Cœur en Seine Immobilier  
CONSEIL EN IMMOBILIER

Située en plein centre ville, Cœur en Seine Immobilier - une agence indépendante - met à votre disposition ses 22 ans d'expertise professionnelle à Garches.

Dans une atmosphère de convivialité et de proximité, nous vous proposons de nous impliquer efficacement dans votre projet immobilier.

Alexandrine Loubière Mari est à votre écoute car bien vous comprendre permet de mieux vous servir.



**Achats - ventes - conseil - estimation gratuite**

8, avenue du Maréchal Leclerc - 92380 Garches — Tél. 01 47 01 77 38  
contact@coeurenseineimmobilier.com

## Journées Portes Ouvertes

**Mercredi 18 décembre 2019**

Résidence seniors  
**Les Templitudes**  
Garches



Location avec services  
du studio au T3

- Restaurant
- Sécurité
- Conciergerie
- Convivialité

24 rue Pasteur - 92380 Garches

**01 72 871 671**

[www.domusvi.com](http://www.domusvi.com)

Domus

# Sommaire

décembre 2019 · n° 123



6



8

10

**Urgences** - Ambulances de Garches **01 47 01 14 13** - Brûlures corporelles graves - H.I.A. Percy **01 41 46 60 00** - Centre anti-poison **01 40 05 48 48** - Centre hospitalier des 4 Villes - Urgences Saint-Cloud **01 49 11 60 42** - Commissariat de police de Saint-Cloud - 27, rue Dailly **01 41 12 84 00** - SAMU **01 47 10 70 10 ou 15** - Sapeurs Pompiers **18** - SOS 92 (gardes et urgences médicales) 24 h/24 h **01 46 03 77 44** - SOS Vétérinaire **0 892 68 99 33** - Urgences dentaires (dimanches et jours fériés) de 9 h à 12 h et de 15 h à 17 h **01 47 78 78 34**.

**Secours** - EDF Secours **0 810 33 32 92** - GAZ Secours **0 810 43 32 92** - Service de l'eau (SEVESO) **01 39 24 39 00**.

**Permanence mairie** - 24h/24h **01 47 95 66 66**.

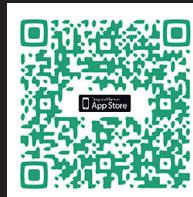


Garches en direct - Mairie de Garches - 2, rue Claude Liard - 92380 Garches - Comité de rédaction, journaliste, photographe, maquette, graphiste : ville de Garches - Impression : IME by Est Imprim - Z.A. Craye B.P. 32017 - 25110 Autechaux - Régie publicitaire : ville de Garches - N° ISSN : 1293-2590

La reproduction, même partielle, de tout document contenu dans cette revue n'est pas autorisée et peut entraîner des poursuites judiciaires en cas de non observation de cette clause. Nos annonceurs sont responsables des documents qu'ils nous confient pour reproduction, en ayant soin, notamment d'acquitter les droits y afférents s'il y a lieu. En aucun cas, l'éditeur ne pourra être poursuivi à la place d'un annonceur pas assez prudent et n'ayant pas respecté cette clause.

Édito	3
Sommaire	5
Plan Local d'Urbanisme : de nouveaux outils pour protéger l'identité de Garches et son cadre de vie	6 et 7
Environnement : la Ville s'engage pour protéger la santé des administrés et le cadre de vie	8 et 9
Mobilité propre : Garches s'adapte	10 et 11
Participation citoyenne : Garches, première ville des Hauts-de-Seine à mettre en place le dispositif	12
CAR : un soutien financier de la Région aux projets Garchois	13
Budget participatif : les Garchois se mobilisent !	13
Développement économique et commercial : une nouvelle dynamique Garchoise	14
Emploi : la Ville au service des Garchois	15
Civisme : des gestes citoyens, pour le confort de tous	16
Maîtrise de l'énergie : l'Alec de POLD, un service public de proximité	17
Violences conjugales : Garches, une ville engagée	18 et 19
Actualités	20 à 27
Arrêt sur images	28 à 32
Conseil municipal	33
Culture	34
Temps des Loisirs	35
Associations	36
Associations sportives	37
Vie commerçante	38 et 39
Sorties départementales	40
État civil	41 et 42

Scanner ce QR code pour accéder à l'application mobile de Garches.





© DR.

# Plan Local d'Urbanisme : de nouveaux outils pour protéger l'identité de Garches et son cadre de vie

Véritable poumon vert de la Ville et emblématique de son identité, la zone pavillonnaire de Garches couvre près de 60 % de son territoire ; un patrimoine paysager et architectural auquel les habitants sont attachés et qu'il convient de protéger. C'est pourquoi la municipalité, soucieuse de répondre aux attentes des Garchois, a souhaité engager rapidement la modification de son PLU :

*« Nous avons bien perçu l'inquiétude des habitants devant la réalisation, en zone UE, de plusieurs projets immobiliers rendus possibles par la parcellisation des propriétés. Certes il est nécessaire de produire de nouveaux logements, mais nous entendons mieux contrôler l'évolution de notre cadre de vie en durcissant les règles d'urbanisme, et ce sans attendre ; Il fallait en effet agir vite pour se doter d'outils juridiques permettant de contrer la pression des promoteurs. Nous avons donc fait le choix, en mai dernier, d'engager le projet d'une double modification du PLU, en concertation avec les Garchois, dans le souci de parvenir à un équilibre au service de l'intérêt général »,* explique le maire, Jeanne Bécart.

## Réunion publique sur la modification du PLU : une Ville à l'écoute de ses administrés

Pas moins de 250 Garchois ont pris part le 8 octobre dernier à la réunion de concertation sur la modification du Plan Local d'Urbanisme qui s'est déroulée en présence de Jeanne Bécart, maire de Garches, de Béatrice Bodin, maire adjoint délégué à l'Urbanisme et au Développement durable et de nombreux élus. Une forte participation qui témoigne de l'intérêt que portent des Garchois à la qualité de leur cadre de vie et de leur volonté de le voir préservé. Compte-rendu :

Deux modifications du PLU ont ainsi été lancées par la Commune auprès de notre Territoire « Paris

Ouest La Défense », désormais compétent en la matière et qui aura à les valider. Une décision de modification motivée par un contexte particulier. Les projets d'habitat collectif, même s'ils sont pour la plupart modérés dans leur volume, ont en effet majoritairement impacté la zone UE, à dominante d'habitat faiblement dense. Les grandes propriétés ne trouvent plus preneurs, ce qui a engendré une parcellisation favorable aux promoteurs. Autre constat : la population de Garches est actuellement en baisse de 0,5 % alors qu'elle a augmenté de 1,43 % dans les Hauts-de-Seine, ce qui impacte le dynamisme de la ville, qu'il s'agisse des commerces ou des écoles qui subissent des fermetures de classes. Enfin, les logements sociaux demeurent en nombre insuffisant au regard de la loi (22% contre les 25% exigés).

### La démocratie participative : un enjeu majeur

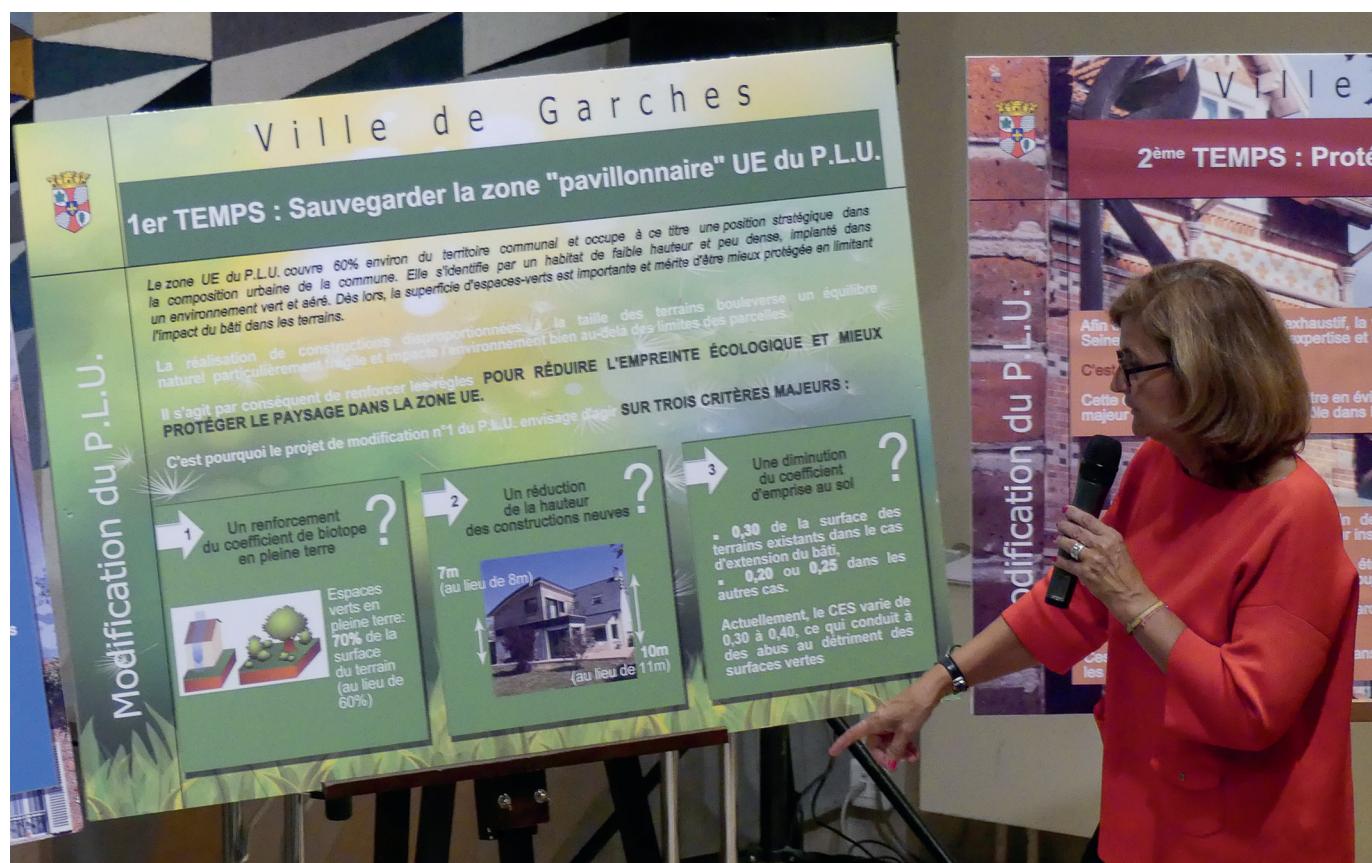
La réunion publique du 8 octobre a ainsi été consacrée à la première modification du PLU en zone dite UE, qui couvre plus de la moitié de notre territoire. La seconde modification, qui nécessitera

davantage de temps, dressera l'inventaire du patrimoine bâti remarquable de la Ville en vue de le protéger.

*« S'agissant de la modification portant sur la zone UE, trois axes ont été définis, qui permettront d'y limiter les droits à construire dès le premier trimestre 2020. Avec pour objectif d'augmenter le coefficient biotope de pleine terre pour préserver la perméabilité des sols, de diminuer la hauteur des constructions de 11 mètres à 10 mètres, ce qui équivaut à un rez-de-chaussée + 2 étages, au lieu de 3 comme actuellement, et enfin de baisser le coefficient d'emprise au sol à 0,25 %, mais avec une dérogation à 0,35 %, visant à permettre l'extension des constructions existantes. Il s'agit de permettre aux propriétaires d'adapter leur habitation aux évolutions de leur famille »,* souligne Béatrice Bodin, qui se félicite de ce que cette réunion publique ait été l'occasion d'échanger avec les Garchois et de recueillir leurs avis et observations : « *Nous avons d'ailleurs apporté des corrections au projet initial en fonction de certaines remarques justifiées* » précise le maire adjoint.

Les échanges ont été très nourris, voire parfois vifs, notamment sur le choix d'une modification limitée à la zone UE, qui a divisé l'assistance, dont une partie aurait préféré une révision complète du PLU. « *Cette dernière représente toutefois un risque en nous mettant sous le contrôle du Préfet au travers du « porter à connaissance » de l'Etat dont les orientations en faveur d'une densification forcée divergent des nôtres* », met en garde Béatrice Bodin, qui souligne que cette première modification du PLU permettra en tout cas, dès janvier prochain, de limiter les droits à construire en zone UE.

D'ici là, la procédure pour la mettre en place se poursuit : une enquête publique débutera prochainement en mairie, pour une durée d'un mois. À l'issue de cette enquête, le projet pourra encore être amendé pour tenir compte une nouvelle fois des avis de la population et des conclusions du Commissaire-enquêteur, avant d'être soumis au vote des Conseillers Territoriaux.



# Environnement : la Ville s'engage pour protéger la santé des administrés et le cadre de vie



Face à l'incertitude scientifique sur le glyphosate, et à la nécessité de répondre à une inquiétude croissante de la population, des mesures de précaution s'imposent pour limiter les risques d'atteinte à la qualité de l'environnement ou à la santé des populations et des animaux. C'est pourquoi le maire, Jeanne Bécart, comme nombre de ses collègues, notamment des Hauts-de-Seine, a signé le 10 septembre dernier un arrêté municipal interdisant l'usage du glyphosate sur l'ensemble de la commune. « Depuis 2009, bien avant l'interdiction légale de 2017, les produits phytopharmaceutiques ne sont plus utilisés par les services municipaux de la Ville de Garches pour l'entretien de ses espaces verts. L'interdiction concerne aujourd'hui tous les autres espaces susceptibles d'être traités aux herbicides contenant du glyphosate, qu'ils soient gérés par des professionnels ou des particuliers », souligne Jeanne Bécart.

Interdiction du glyphosate sur l'ensemble de la commune depuis septembre dernier, signature de la charte sur les perturbateurs endocriniens, protection de la biodiversité dans la modification du PLU, audit sur les dépenses énergétiques, nouvelles consignes de tri pour le plastique...

La Ville de Garches poursuit son action de prévention pour protéger la santé de ses administrés et leur cadre de vie.

Le point sur les mesures adoptées.

La Ville de Garches invite dorénavant tous les habitants de la ville en possession de produits contenant du glyphosate à les déposer chaque 4<sup>e</sup> samedi du mois de 9h30 à 12h30 auprès du camion de collectes garé devant la piscine, au 14 rue de Suresnes. Il leur sera demandé une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour déposer leurs déchets dangereux. Plus d'informations sur la liste des déchets dangereux acceptés sur le site Internet de la commune : [www.ville-garches.fr](http://www.ville-garches.fr)

Autre priorité pour Garches en matière de prévention santé, la lutte contre les perturbateurs endocriniens, du fait de leur impact négatif sur la santé, dénoncé par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Union Européenne.

D'après l'OMS, ces derniers sont en effet des « substances chimiques



© Adobe Stock

d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le système endocrinien et induire ainsi des effets délétères»...

C'est pourquoi la Ville, soucieuse de répondre à cet enjeu sanitaire et environnemental majeur, a ainsi adopté, lors du Conseil municipal du 7 octobre dernier, la charte sur les perturbateurs endocriniens proposée par le Réseau Environnement Santé, association agréée par le ministère de la Santé et soutenue par la Région Île-de-France.

Les collectivités sont ainsi invitées à mettre la santé environnementale au cœur de leurs politiques publiques et à adopter une charte portant principalement sur les points suivants :

- La restriction et, à terme, l'élimination des produits phytosanitaires et biocides sur leur territoire en favorisant l'information de la population, et des agents de la collectivité, en charge notamment de la petite enfance,
- La réduction de l'alimentation à l'exposition aux perturbateurs endocriniens en développant la consommation d'aliments biologiques et en interdisant, à terme, l'usage de matériel comportant des perturbateurs endocriniens pour cuisiner et chauffer,
- La prise en compte de cette thématique dans les marchés publics en mettant des critères d'éco-conditionnalité éliminant progressivement les perturbateurs endocriniens dans les contrats et achats publics,
- La mise en place d'un suivi quant aux actions menées et l'information des citoyens sur l'avancement des engagements pris.

D'autres mesures concrètes ont également déjà été mises en place à Garches en matière de prévention santé. Ainsi, dans les crèches, la Commune a recours à des produits d'entretien bio et à des revêtements de sol à base de fibres naturelles. Par ailleurs, la Ville mène des campagnes d'analyse de la qualité de l'air à l'intérieur de certains établissements publics. Les résultats seront prochainement communiqués.

Rappelons enfin une mesure d'économie des ressources, mise en place à la piscine municipale, qui depuis décembre 2018 bénéficie d'un nouveau système de récupération d'énergie des eaux des bassins. Objet d'un brevet exclusif et avec l'aide financière de l'ADEME, cet investissement a permis d'obtenir une diminution de 743 m<sup>3</sup> d'eau entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2019. L'énergie récupérée est de 1 Kwh/baigneur, ce qui représente sur cette même période 59 Kwh économisés.

## DU NOUVEAU DANS LE TRI DE MES DÉCHETS

Je mets désormais  
**tous les emballages**  
et papiers dans le  
**bac jaune / sauf le verre**



© D.R.

### Une simplification majeure du tri

Dès maintenant, le geste du tri se simplifie, au bénéfice des habitants et de l'environnement : les Garchois peuvent déposer tous leurs emballages, sauf ceux en verre, dans le bac de tri à couvercle jaune : emballages en métal, en papier-carton, briques alimentaires, **mais aussi tous les emballages en plastique**.

Quant aux contenants en verre, ils sont toujours à déposer dans les 26 conteneurs dédiés mis à disposition sur l'ensemble de la commune.



© D.R.

#### Quels sont les bons gestes de tri ?

3 Tri-flexes simples à appliquer :

- Inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider !
- Inutile d'enlever le bouchon de la bouteille en plastique, il se recycle aussi !
- Inutile d'imbriquer les emballages entre eux.
- Inutile de les enfermer dans des sacs en plastique.

**Renseignements :** service du Développement durable -

2 rue Claude Liard 92380 Garches - Tél : 01 47 95 67 20 -

agenda21@mairie-de-garches.fr



© AdobeStock

## Mobilité propre : Garches s'adapte

Notre planète souffre, et en ce début de 21<sup>e</sup> siècle, le constat d'une nécessité de mutation s'impose à tous, notamment en matière de mobilité. Face aux enjeux environnementaux et aux nouveaux comportements qui en découlent, Garches doit évoluer pour s'adapter aux nouveaux besoins en matière de transport, avec comme objectif d'accompagner cette transformation en modifiant progressivement l'espace public et en le reconfigurant avec des solutions innovantes pour un transport multimodal et éco-responsable.

Transports alternatifs, vélos à assistance électrique, co-voiturage, bornes électriques en libre-service, circulation apaisée, bus à énergie mixte sont autant d'alternatives au « tout voiture » et à la pollution atmosphérique, visuelle et sonore qui en découle.

Une évolution que le service public doit faciliter en proposant des solutions adaptées aux différents modes de déplacement, qui souvent aujourd'hui se cumulent (voies adaptées, parcs à vélos, itinéraires sécurisés, zones partagées...) « *Cette mutation oblige certes à la réalisation de nouveaux aménagements et à la mise en œuvre de pratiques nouvelles, mais c'est aussi au prix de cet effort collectif que la Ville sera en mesure de relever le défi*

*du transport propre pour une meilleure qualité de l'environnement dans nos déplacements* », indique Thierry Mari, maire adjoint délégué à la Voirie et aux Transports.

La mise en place d'un plan transport nécessite d'y associer tous les partenaires concernés, qu'il s'agisse des transporteurs, des associations, des usagers, des services publics. « *Chacun doit pouvoir avoir sa place sur la voirie et il ne s'agit pas d'exclure un mode de transport au profit d'un autre ; cela nécessite de travailler en amont sur une organisation nouvelle dans le partage de l'espace public* », précise Thierry Mari.

Un tâche ardue, car à Garches comme dans d'autres communes, la voirie n'est pas extensible

et sa configuration est complexe, avec des voies étroites et de nombreuses intersections. Des solutions sont néanmoins possibles :

*« La réflexion que nous avons ainsi engagée dans un groupe de travail sur les déplacements à vélo montre, dès la première réunion le 5 octobre dernier, qu'il existe des pistes intéressantes à développer pour sécuriser et encourager ce mode de transport ».*

### **Une station Véligo à la gare de Garches**

Rappelons à ce propos que la Ville a décidé la création d'une zone de stationnement de vélos à la gare : composée à la fois d'une station Véligo et d'un accès en libre-service pour le stationnement,

elle offre au total une capacité d'accueil d'une soixantaine d'emplacements.

**Autre nouveauté pour les adeptes du vélo à Garches,** la possibilité d'accéder à l'offre de location, à faible coût, de vélos à assistance électrique (VAE) Véligo Location, développée par la Région Île-de-France : cette offre sur une période de 6 mois constitue une opportunité de faire découvrir et de développer ce mode de transport particulièrement bien adapté à la configuration de notre territoire (Renseignements sur le site [www.ville-garches.fr](http://www.ville-garches.fr) et [www.veligo-location.fr](http://www.veligo-location.fr)).

Le lancement d'un plan vélo à Garches s'articule donc sur plusieurs axes de travail : l'accessibilité au VAE, la création des conditions de circulation et de stationnement sécurisés et confortables selon un maillage cohérent, et régulier : « *L'objectif à court terme est de finaliser notre schéma directeur afin de proposer, dès début 2020, un réseau de voies cyclables permettant, depuis le cœur de ville, de relier la gare, les établissements scolaires, les principaux équipements sportifs et culturels de la ville et les connexions inter-cités mises en œuvre par le Département et l'Établissement Public Paris Ouest la Défense, »* poursuit Thierry Mari.

Autre piste, les anciennes stations Autolib, toujours équipées de bornes électriques, et qui sont pour le moment hors d'usage depuis le retrait de l'opérateur. Soucieuse de pouvoir profiter de ces équipements, la Ville s'est rapprochée d'un exploitant pour offrir un nouveau service qui permettrait de recharger son véhicule électrique depuis l'espace public.

« *Il existe déjà une borne en libre-service sur le parking de la gare et à présent dans le parking Saint-Louis, mais il nous faut aller au-delà pour encourager l'usage de la voiture électrique qui est bien adaptée à un trafic urbain »* précise Thierry Mari.

La Ville se mobilise également pour améliorer le réseau bus, souvent décrié comme étant insuffisant : les horaires ne sont pas toujours respectés et les fréquences de passage sont trop éloignées, alors même que la fréquentation en nombre d'usagers est régulièrement en hausse. « *C'est un sujet majeur qui nous amène à mobiliser Île-de-France Mobilités en tant qu'autorité régulatrice des Transports, car ce n'est pas la Ville qui détient cette compétence mais la Région. Dans l'immédiat, j'ai réclamé que les stations soient*

## Bus électrique : un projet de navette pour relier Garches aux ponts de Saint-Cloud et de Sèvres

Silencieux et non polluants, les bus électriques constituent un moyen de transport privilégié en matière de durabilité et d'efficacité énergétique au service de la mobilité urbaine. C'est pourquoi la Ville, soucieuse de désenclaver la commune, souhaite relancer le projet, qui n'avait pas abouti jusqu'à présent, de mise en place d'une navette : « *Il s'agit de relier Garches rapidement et facilement, avec un bus électrique, via le domaine de Saint-Cloud, aux Ponts de Saint-Cloud et de Sèvres, deux points stratégiques d'accès aux transports collectifs, T2 et métro. Je souhaite déployer ce dispositif en mutualisant les moyens avec les villes de Marnes-la-Coquette, Vauresson et Ville d'Avray, dont les habitants pourront également emprunter ce bus qui desservira les quatre communes. J'ai rencontré à cet effet les élus des communes concernées ainsi que le conservateur du Domaine national de Saint-Cloud, et engagé le débat avec Île-de-France Mobilités et la Région pour que ce dossier puisse aboutir rapidement au service, principalement, des habitants usagers des transports collectifs pour leurs trajets domicile-travail », explique le maire, Jeanne Bécart.*

*au moins équipées d'une borne d'information voyageurs permettant de connaître en temps réel les horaires de passage et ouvert le débat sur le sujet des fréquences de bus », souligne Thierry Mari.*

*Ces différents modes de transport, qu'ils soient individuels ou collectifs, obligeront à des adaptations progressives dans l'usage des voies et du stationnement. « C'est un travail que nous avons engagé notamment dans la modernisation du parking Saint-Louis en centre-ville où, dès début 2020, il sera encore plus aisé de trouver un emplacement libre pour son véhicule grâce à l'application mobile de la Ville qui communiquera le nombre de places disponibles ; ce dispositif sera étendu à tous les parkings souterrains de la Ville.*

*Là encore, il faut inciter nos concitoyens à déposer leur véhicule et poursuivre leurs courses à pied », conclut Thierry Mari, conscient qu'à terme, ce sera toute l'organisation du stationnement qu'il faudra repenser et moderniser.*

**Car c'est bien une politique globale**  
d'aménagement de son territoire que la Ville a engagée pour mieux répondre à l'urgence écologique et aux attentes des habitants en matière de transport et de mobilité propre.

### Stationner pratique :

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, les horaires d'ouverture du parking de la mairie ont été élargis : du lundi au vendredi de 8h à 19h30, le samedi de 8h à 23h. fermé le dimanche. Ouvertures exceptionnelles en soirée pour les réunions, manifestations ou autres spectacles.

**Une nouvelle station Véligo a été mise en service à la gare.**



# Sécurité :

## Participation citoyenne : Garches, première ville des Hauts-de-Seine à mettre en place le dispositif



De gauche à droite : Bernard Bobrowska, Directeur Territorial de la Sécurité de Proximité des Hauts-de-Seine, Jeanne Bécart, Maire de Garches, et Pierre Soubelet, Préfet des Hauts-de-Seine

Un document qui a été ratifié le 26 septembre dernier entre le Maire, Jeanne Bécart, Pierre Soubelet, Préfet des Hauts-de-Seine et Bernard Bobrowska, Directeur Territorial de la Sécurité de Proximité des Hauts-de-Seine, en présence de Benoît Bas, questeur en charge de la Sécurité, avec pour objet de fixer les modalités et les procédures de suivi et d'évaluation du dispositif, ainsi que son encadrement strict par la Police nationale.

« *Cette mesure de prévention de la délinquance et d'alerte est fondée sur un principe de solidarité de voisinage et animée par l'esprit civique. Basée sur un réseau de citoyens vigilants bénévoles issus des différents secteurs de la ville, elle vient renforcer l'action de la Police nationale et compléter les dispositifs déjà existants à Garches, comme le Centre de Supervision Urbaine (CSU) et les 80 caméras de vidéo protection* », explique Jeanne Bécart.

Le dispositif de participation citoyenne sera déployé sur l'ensemble de la commune d'ici fin 2019, avec le concours des habitants et en

coordination avec la Police nationale, sans pour autant se substituer à elle. Plusieurs référents volontaires et bénévoles, désignés parmi les citoyens vigilants, seront en relation avec un policier référent de la Circonscription de sécurité de Saint-Cloud, pour l'informer de tout événement suspect ou de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens, pour relayer les messages

Soucieuse de renforcer sa politique de prévention et de sécurité, la Ville a signé un protocole de mise en place d'un dispositif de participation citoyenne. Une première dans le Département !

de prévention et d'information et pour sensibiliser le voisinage aux problématiques de sécurité. Un maillage qui, en associant les administrés à la protection de leur propre environnement, contribue efficacement au renforcement de l'action de proximité entre les autorités et la population.

### De nouveaux locaux pour le CSU

Le Centre de Supervision Urbaine fait peau neuve : il va dorénavant être accueilli, dès le 16 décembre, dans un nouvel espace renové et agrandi, au sein de la mairie ; de quoi optimiser l'efficacité des agents de vidéoprotection contrôlant les 20 écrans et 80 caméras de surveillance qui équipent désormais la commune.





## CAR : un soutien financier de la Région aux projets garchois

Soucieuse de se moderniser et de s'adapter aux nouveaux besoins de ses habitants, la Ville sollicite le plus souvent possible des financements extérieurs. Le Maire, Jeanne Bécart, et Thierry Mari, maire adjoint délégué à l'Aménagement, à la Voirie et aux Transports, ont ainsi engagé les démarches de souscription, auprès de la Région, à un **Contrat d'Aménagement Régional** et rencontré le Conseiller régional Denis Gabriel à ce sujet. Une délibération de principe sur la constitution de ce contrat sera soumise au prochain Conseil municipal du 11 décembre.

« *Avec le CAR, la Région et Valérie Pécresse, sa Présidente, accompagnent en effet les collectivités d'Île-de-France dans leurs projets d'investissement concourant à l'aménagement, au développement et à l'équipement cohérent et durable du territoire* », explique Denis Gabriel, porteur du projet, qui souligne que « *la subvention allouée à Garches, fixée à un taux d'intervention maximum de la Région de 50 % du financement et plafonnée à 1 M€, pourra atteindre 1,5 M€ sur la durée de deux ans du contrat, sous réserve d'être spécifiquement dédiée à une ou plusieurs opérations environnementales (réduction et valorisation des déchets, nature et biodiversité, restauration de milieux aquatiques et humides, rénovation énergétique du patrimoine, développement de l'économie circulaire...)* » ; une bonne nouvelle en tout cas pour Garches qui, rappelons-le, a déjà bénéficié en 2019 d'une subvention de la Région de 117 000 € pour équiper son CSU de caméras de surveillance supplémentaires.

## Budget participatif : les Garchois se mobilisent !

Garches innove avec succès : la mise en place, pour la première fois en juillet dernier, d'un budget participatif d'un montant de 50 000 € pour financer exclusivement des projets soumis par les habitants, a suscité l'adhésion.



Les Garchois ont en effet été nombreux à s'impliquer avec des propositions qui leur tiennent à cœur. Des projets qui portent essentiellement sur le cadre de vie, sur des aménagements de voirie, et, surtout, sur l'environnement. « *Très attachée au principe de démocratie participative, je suis heureuse que les administrés aient saisi cette opportunité d'être de véritables acteurs de la vie locale et de s'investir pour leur commune ; un certain nombre de projets répondant à leurs besoins et utiles à l'intérêt général pourront ainsi voir le jour dans les prochains mois, comme ceux, qui nous ont été suggérés, de créer un lieu collectif de compost et d'aménager un potager* », souligne le Maire, Jeanne Bécart, qui se félicite de l'implication des Garchois dans la préservation de l'environnement par des démarches de développement durable.

**Rappel :** les différents projets devaient répondre à des critères précis (être conformes à l'intérêt général et avoir un caractère public, ne concerner que les dépenses d'investissement et ne pas générer de nouveaux frais de fonctionnement, être techniquement et juridiquement recevables...). Les services de la Ville en ont étudié la faisabilité technique, juridique et financière. Lors du Conseil municipal du 11 décembre, les élus devront valider le financement des différents projets retenus.

# Développement économique et commercial : une nouvelle dynamique garchoise

Soucieuse d'impulser une nouvelle dynamique favorable au développement économique et commercial, la Ville multiplie les initiatives pour renforcer l'attractivité et le dynamisme de Garches.

Garches était pour la première fois partenaire de Made in 92, le concours des jeunes entreprises des Hauts-de-Seine, dont la nouvelle édition s'est déroulée avec davantage de partenaires et de dotations, dans un esprit de proximité.

Forts du succès des quatre dernières éditions, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine et ses partenaires ont en effet intensifié leur engagement en faveur de l'entrepreneuriat et reconduit le concours Made in 92 pour valoriser les jeunes pousses du département et mettre en avant leur potentiel.

Une aventure au cœur de l'entrepreneuriat en 3 étapes, 2 demi-finales, 1 Grande Soirée, avec 18 finalistes, 7 lauréats et plus de 40 000 € de dotations

DU 2 SEPTEMBRE AU 15 OCTOBRE 2019, toutes les entreprises de moins de huit ans implantées dans les Hauts-de-Seine et qui ne sont pas détenues majoritairement par une autre société, ont pu déposer en ligne leur dossier de candidature sur la plateforme dédiée : [www.madein92.com](http://www.madein92.com).



Deux demi-finales ont été organisées, l'une au nord et l'autre au sud du département, afin de valoriser les initiatives de proximité et de développer un véritable écosystème entrepreneurial.

La 1<sup>re</sup> demi-finale sud a eu lieu le 7 novembre à la Maison des Entrepreneurs à Fontenay-aux-Roses. La 2<sup>e</sup> demi-finale nord s'est déroulée le 14 novembre à

l'Espace coworking de Garches dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, en présence du Maire, Jeanne Bécart, et de Julien Magitteri, maire adjoint délégué au Développement économique, à l'Emploi, aux Commerces et à la Vie associative. Les membres du jury ont auditionné 24 entreprises. 9 lauréats des 6 catégories du concours (Création, Croissance réussie, Challenge de l'Innovation, Transition énergétique, Transition digitale, Projet étudiant) ont été retenus.

Les lauréats des demi-finales seront invités à concourir lors de la Grande Soirée Made in 92, le lundi 27 janvier 2020 au théâtre Armande Béjart à Asnières-sur-Seine lors de laquelle le « Prix des Prix » sera révélé. Les lauréats se partageront une dotation de plus de 40 000 €. Retrouvez les finalistes et les lauréats des dernières éditions et pré-inscrivez-vous sur : [cc92.fr](http://cc92.fr)

## Création d'une boutique éphémère

Autre innovation, le projet d'ouverture d'une boutique éphémère à la place de l'ancien Franprix



Les lauréats de Made in 92, à Garches le 14 novembre

rue de l'Abreuvoir. Un espace qui devrait accueillir à tour de rôle des activités commerciales ou associatives, avec pour objectif de donner plus de visibilité aux produits, d'éveiller la curiosité du consommateur et d'apporter de la vie au quartier.

## Espace coworking : un lieu de travail très prisé

Depuis son ouverture le 2 septembre dernier, l'espace coworking fait le plein, fréquenté par des acteurs de la vie économique issus de tous les horizons professionnels et sociaux, entrepreneurs, professions libérales ou salariés en télétravail... Au total, pas moins d'une quarantaine de Garchois se sont déjà inscrits moyennant une simple cotisation ! Doté de tous les services nécessaires (salle de réunion, bureaux fermés ou en open space...), cet espace de travail partagé, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 13h, dispose encore de quelques places disponibles.

**Renseignements :**  
[espace-coworking@mairie-de-garches.fr](mailto:espace-coworking@mairie-de-garches.fr)  
 Tél. : 01 47 95 67 30.



© AdobeStock

Au sein de la mairie, le service Emploi propose en effet un large dispositif pour satisfaire au mieux les demandeurs ; une aide sous forme d'actions concrètes, mais également un soutien personnalisé à destination d'un large public : « *Le service met en place des ateliers à thème, des sessions de recrutement, des manifestations tout au long de l'année. Ce suivi s'adresse aux Garchois en quête d'un stage, d'une formation ou d'un emploi mais également aux employeurs recherchant un contrat d'apprentissage ou un salarié ; notre ambition, avec cette personnalisation, est de réunir offre et demande* », souligne Julien Magitteri, maire adjoint délégué au Développement économique, à l'Emploi, aux Commerces et à la Vie associative.

Parmi les missions du service, l'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation, l'accompagnement à l'élaboration d'un bilan de compétences ou d'un projet professionnel, la préparation à l'entretien d'embauche (coaching et soutien moral), ou bien encore des cours d'informatique (Word, Excel...) et d'Anglais. « *Les spécialistes dans ces domaines sont d'ailleurs les bienvenus dans le service pour apporter leur expérience et leurs conseils bénévoles* », tient à préciser Julien Magitteri.

### Un accompagnement personnalisé

« *Car le facteur humain est essentiel* », comme le souligne Nathalie Oliviero, chargée du développement des Activités Économiques et du service Emploi, qui assure le suivi régulier et personnalisé des demandeurs d'emploi. « *Notre service met véritablement l'humain et l'écoute au cœur de son action avec un suivi sur mesure. Nous définissons avec le candidat le parcours de retour à l'emploi qui lui correspond le mieux en mettant en avant ses atouts pour valoriser son projet professionnel et favoriser sa réinsertion professionnelle. Pour faciliter les recherches d'emploi, nous mettons à disposition du public des ordinateurs avec un accès à Internet, de la documentation, des journaux quotidiens et de la presse spécialisée* », poursuit Nathalie Oliviero.

Au-delà du suivi personnalisé, le service Emploi et Développement économique organise régulièrement des manifestations, des ateliers à thème et des sessions de recrutement. Au programme des prochains mois : une nouvelle édition du bus pour l'emploi, une journée spéciale emploi en 2020 à la médiathèque Jacques Gautier, la journée, en juin, des jobs d'été pour les jeunes, en présence de différents partenaires, notamment Pôle Emploi ou Image d'Or, une société spécialisée dans les conseils en image.

Pour optimiser son action, le service Emploi et Développement économique travaille en étroite collaboration avec les différents services de la Ville, notamment avec Christian Békalé, médiateur socio-éducatif au service Jeunesse, mais également avec le Pôle emploi de Rueil-Malmaison et les services Emploi des communes voisines.

# Emploi : la Ville au service des Garchois

**La Ville multiplie les initiatives pour offrir aux Garchois à la recherche d'un emploi un accompagnement de qualité.**

Parmi les dernières nouveautés, le partenariat entre le service Emploi de la Ville et les associations garchoises pour renforcer l'action et les résultats :

« *J'ai souhaité unir nos forces en fédérant l'ensemble des acteurs qui sont au cœur du dispositif. Notre approche doit être commune, dédiée et singulière en ce qui concerne la politique de l'emploi pour les Garchois* », affirme Julien Magitteri.

### Le service Emploi de la Ville et le Club des Entrepreneurs Garchois

La commission Emploi de cette association accueille désormais les cadres garchois en recherche d'emploi avec un accompagnement individuel et personnalisé. Les conseils, expériences et réseaux, de Sandrine Nélisse, coach de vie et de carrière, Marc Leconte, directeur de mission à la retraite, Benoît Rey, dirigeant d'une école de pilotage et Sébastien Bazin, dirigeant de la société « Chauffeurs de maître » sont autant d'atouts pour aider les cadres à se réorienter vers une reprise d'activité.

Enfin, le service Emploi de la Ville est partenaire depuis 6 ans à l'association Salveterra, qui accompagne les porteurs de projets lors de la création de leur entreprise. Depuis 1997, pas moins de 1600 candidats ont ainsi été reçus par Salveterra, dont 50% dans les Hauts-de-Seine. Sur 800 créations d'entreprises, 600 sociétés poursuivent aujourd'hui leur activité. Une équipe de 12 bénévoles, anciens cadres dirigeants et chefs d'entreprises, aide les futurs entrepreneurs à créer leur business plan dans les domaines marketing, juridique et financier.

**Renseignements : Mairie de Garches - service Emploi et Développement économique - 2 rue Claude Liard 92380 Garches - Tél : 01 47 95 67 30 - service-emploi@mairie-de-garches.fr - www.ville-garches.fr rubrique vie économique**

**Club des entrepreneurs garchois -**  
emploi-entrepreneurs-garchois@orange.fr -

[www.entrepreneurs-garchois.com](http://www.entrepreneurs-garchois.com)

**Association Salveterra - Maison des créateurs d'entreprise - 2-10 av. de la Jonchère 78170 La Celle Saint-Cloud - Tél : 09 70 96 96 60 - salveterra@salveterra.fr**

### Le service Emploi et Développement économique en chiffres en 2019

2452 visites à l'Espace emploi.

1128 entretiens.

156 placements.

878 offres collectées.

642 personnes ont participé aux manifestations en faveur de l'emploi.



## Opération Zéro Mégot !

L'espace Jeunes de Garches a mené samedi 16 novembre une première opération Zéro Mégot dans les rues de la ville. 12 jeunes, âgés de 11 à 17 ans, revêtus de gilets verts, encadrés par 2 animateurs, ont ramassé plusieurs centaines de mégots sur les trottoirs. Ces mégots sont envoyés à l'association Green Minded qui se charge de les recycler. **Prochaine opération le 21 décembre, avis aux volontaires !**

**Renseignements :** Espace Jeunes - 86 Grande Rue 92380 Garches - Tél. : 01 47 01 41 56 - [espacejeunes@mairie-de-garches.fr](mailto:espacejeunes@mairie-de-garches.fr)



# Civisme : des gestes citoyens, pour le confort de tous

**Élagage des arbres et des haies en bordure de voie publique, déneigement devant l'entrée de son domicile, ramassage des déjections canines... autant de petits gestes civiques qui concernent le quotidien de tous.**  
**Petit rappel de quelques règles à respecter pour un cadre de vie préservé.**

Les propriétaires sont tenus de procéder à l'**élagage des arbres et des haies en bordure de voie publique**, selon les dispositions de l'article R 116-2 du Code de la voirie routière. Il s'agit de préserver la sécurité des piétons et des automobilistes pour ne pas gêner leur visibilité. La responsabilité du propriétaire riverain qui ne respecterait pas ces recommandations pourrait en effet être engagée si un accident survenait en raison de plantation débordante sur la voirie.

À l'approche de l'hiver, il est aussi important de rappeler que le **déneigement des trottoirs** revient aux propriétaires, aux locataires riverains et aux commerçants, même si la Ville s'emploie à déneiger, au mieux, les voies principales.

Si une large majorité de Garchois sont respectueux des gestes éco-citoyens, des **dépôts sauvages d'ordures** sont néanmoins constatés par endroits, même si les services municipaux s'emploient à les enlever dès qu'ils leur sont signalés. Pour le bien de tous, respectez les **dates de la collecte des encombrants**, chaque dernier jeudi du trimestre.

La prochaine collecte aura lieu le 26 décembre et la Ville réfléchit par ailleurs à en augmenter la fréquence pour les grandes résidences. Autre piste de réflexion, l'extension, à tous les samedis, de la déchèterie mobile du parking de la gare.

### Déjections canines : des sacs distribués par la Ville

Les propriétaires de chiens sont majoritairement respectueux de l'hygiène de la voirie, en apprenant à leurs animaux la règle du caniveau ; pourtant, trop de déjections canines jonchent encore le sol, alors même que les ramasser et jeter les sacs canins dans les poubelles constituent pourtant un geste

simple : pour inciter certains à un meilleur savoir-vivre, l'accueil de la Mairie distribue gratuitement ces sacs, tout comme les vétérinaires de Garches. Car si les services de la propreté procèdent quotidiennement au nettoyage des principaux itinéraires piétons, il est indispensable d'adopter un comportement citoyen lorsque l'on promène son animal sur le domaine public.





## Maîtrise de l'énergie : l'Alec de POLD, un service public de proximité

L'Agence locale de l'énergie et du climat de Paris Ouest La Défense (ALEC de POLD) propose aux particuliers, copropriétés, entreprises du territoire, des conseils et un accompagnement personnalisés pour les aider dans la maîtrise des consommations d'énergie, l'utilisation des énergies renouvelables et la promotion de l'éco-construction. Détails.

### Un guichet unique local

L'ALEC de POLD a vocation à apporter informations et conseils de manière indépendante et objective aux habitants et entreprises des 11 communes de notre territoire. Grâce à une équipe d'experts en maîtrise de l'énergie dans les bâtiments, elle se positionne comme un tiers de confiance pour accompagner les projets de rénovation et répondre à toutes les questions liées aux économies d'énergie dans les bâtiments. Service public local des économies d'énergie, l'ALEC de POLD peut orienter le cas échéant les administrés vers d'autres acteurs de proximité aux compétences complémentaires (sociale, juridique, architecturale...) ainsi que vers les dispositifs de financement existants.

### Pourquoi et quand faire appel à l'ALEC de POLD ?

Pour maîtriser les charges et réduire les factures énergétiques. Il n'est pas nécessaire d'avoir un projet de travaux pour faire appel à l'ALEC de POLD. Au contraire, la première étape pour réaliser des économies d'énergie et améliorer son confort est de travailler sur l'utilisation des équipements et les comportements du quotidien. En outre, le simple fait d'adapter son abonnement d'énergie permet de réduire les factures facilement. Des économies annuelles de 200 à 500 € sont possibles uniquement par la mise en place de bons réflexes et par l'installation de petits équipements économies.

### Pour réaliser un projet de travaux

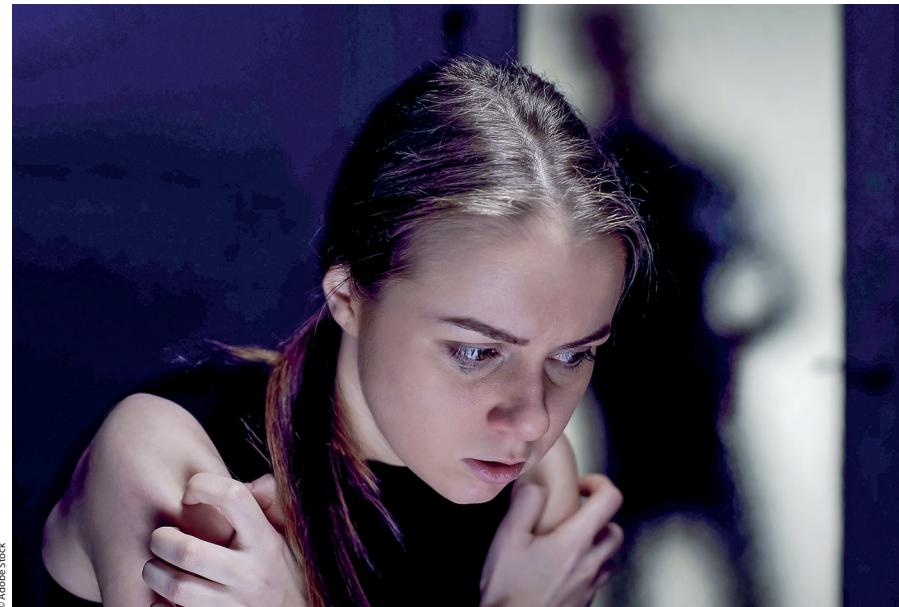
Quel que soit le projet de travaux (remplacement d'un équipement, projet de construction, d'agrandissement, amélioration du confort ou réduction de la facture énergétique...), l'ALEC de POLD propose un accompagnement

individualisé ainsi que des solutions adaptées à chaque situation. Elle s'inscrit pour cela dans une vision globale des projets de façon à mieux les qualifier, à assurer une performance optimisée et un budget maîtrisé. L'ALEC peut intervenir à toutes les étapes d'un projet de travaux mais sa pertinence s'exprime davantage quand elle intervient suffisamment en amont du projet, dès sa conception.

**Renseignements :** ALEC de POLD - 53 rue de l'Aigle 92250 La Garenne-Colombes - <https://www.alec-pold.org> - Les conseillers de l'ALEC sont disponibles du lundi au vendredi par téléphone au 01 46 49 10 08 - [contact@alecpold.org](mailto:contact@alecpold.org) ou sur rendez-vous dans les locaux de l'ALEC.

### L'ALEC : un engagement en faveur du développement durable du territoire

Crée à l'initiative du territoire de Paris Ouest La Défense (POLD), l'Agence locale de l'énergie et du climat de Paris Ouest La Défense (ALEC de POLD) est une association à but non lucratif, un outil de proximité au service du développement durable du territoire, avec pour objectif de généraliser la rénovation énergétique performante des bâtiments. Contribuant ainsi à la lutte contre le réchauffement climatique et à une meilleure protection et valorisation de l'environnement, la mise en place de cette nouvelle ALEC sur le territoire de POLD témoigne donc de l'engagement du territoire, de ses 11 villes membres et de ses partenaires en faveur de la transition énergétique.



© Adobe Stock

**“ 39 19 : un numéro anonyme et gratuit dédié aux victimes de violences conjugales ”**

## Violences conjugales : Garches, une ville engagée

Les violences conjugales sont un fléau, au plan national comme au sein de notre département : dans les Hauts-de-Seine, 2 383 faits ont été enregistrés en 2019 sur les 8 premiers mois, soit une hausse de 7,15 % depuis le début de l'année, principalement des coups et blessures volontaires. Un chiffre qui ne prend malheureusement pas en compte les victimes murées dans le silence. Face à ces situations dramatiques, il existe tout un dispositif au niveau local et départemental pour venir en aide aux victimes de violences conjugales. Détails.

Depuis l'affaire Weinstein et le mouvement MeToo, la parole des femmes s'est davantage libérée. En 2018, sur 10 976 consultations au Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Hauts-de-Seine Nord (CIDFF), 30 % concernent des violences conjugales. « *Commencer par déposer plainte au commissariat est une démarche essentielle* », confie l'une des 7 juristes de l'association. Rappelons que les dépôts de plainte sont pris au commissariat de police 7/7 24h sur 24. L'association l'ADAVIP 92 tient une permanence d'aide et de soutien aux victimes au commissariat de Saint-Cloud le mardi de 14h à 17h au 01 41 12 84 00.

Située au sein de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches, l'Unité médico-judiciaire (UMJ), composée de 20 professionnels à l'écoute (entre autres 13 médecins, 2 infirmières, 2 psychologues...), accueille les victimes de violences conjugales avec ou sans dépôt de plainte du lundi au vendredi de 9h à 17h. « *Nous sommes chargés de constater leurs blessures, d'établir un certificat médical afin de fixer les jours d'ITT (Incapacité Totale de Travail) à la demande de la police pour permettre la qualification pénale de l'infraction. Après leur examen, notre psychologue les reçoit pour les orienter vers les structures les plus adaptées. Femmes ou hommes, ils sont issus de toutes les catégories socio-professionnelles* », souligne le Docteur Nacer Bouroukba, responsable de l'UMJ de Garches. A noter que cette unité a reçu le label hospitalité pour la qualité de sa prise en charge des victimes de violences conjugales ou sexuelles.

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental des Hauts-de-Seine s'investit lui aussi dans la lutte contre les violences conjugales. Il a mis en place un dispositif « Femmes victimes de violence 92 » qui s'adresse aux femmes victimes de toutes sortes de violences, au travers d'un numéro unique le 01 47 91 48 44 du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h 30. Au-delà de sa mission d'écoute et de soutien, ce dispositif agit efficacement pour une prise en charge rapide : des places d'hébergement sont ainsi destinées en priorité aux femmes victimes de violences (130 places financées par le Département pour ces femmes et leurs enfants). Ce dispositif Femmes victimes de violences 92 est animé et coordonné par 4 associations du département : ADAVIP 92, AFED 92, le centre Flora Tristan et l'Escale-Solidarité Femmes (cf : voir encadré). Ces associations travaillent en lien étroit avec les services de solidarités territoriales (SST). Ces équipes du Département dédiées à l'évaluation directe ou programmable de toute situation requérant une analyse médico-sociale de la problématique reçoivent au service territorial à Boulogne (Tél : 01 46 10 95 00) et à Garches sur rendez-vous, avec pour mission d'accompagner les femmes victimes de violences dans leurs démarches administratives et juridiques, et dans leur recherche d'hébergement d'urgence. « *La Ville de Garches s'est engagée aux côtés du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, de la Préfecture et des associations dans la lutte contre ces violences conjugales. Le CCAS a ainsi organisé un ciné-débat autour de la projection du*

## Les différents types de violences conjugales :

Au-delà des violences physiques, les violences au sein d'un couple peuvent être verbales, sexuelles (agressions sexuelles, viols et tentatives de viols), psychologiques (dévalorisation, dénigrement), économiques (maintien du conjoint dans une dépendance forcée en l'empêchant, par exemple, de travailler) ou administratives (confiscation de papiers). L'utilisation des nouvelles technologies peut, aussi, conduire à la cyber violence et à du harcèlement en ligne.

### Quel arsenal juridique ?

Depuis 2010, une **ordonnance de protection** peut être délivrée en urgence par le juge aux affaires familiales sous certaines conditions. En cas de vraisemblance des violences alléguées par la victime et du danger auquel elle et/ou les enfants sont exposés, cette mesure permet notamment au juge d'interdire à l'auteur présumé d'entrer en contact avec la victime, d'attribuer la jouissance exclusive du logement commun à la victime et de se prononcer sur les modalités d'exercice de l'autorité parentale pour protéger la victime et ses enfants.

**Le Téléphone Grave Danger** est un dispositif de téléprotection accordé par le Procureur de la République pour une durée de 6 mois renouvelable après l'évaluation du danger encouru par la victime, notamment en cas d'interdiction judiciaire de contact.

**Suite à une plainte**, le procureur de la République peut, en fonction de la gravité des faits, décider de poursuites judiciaires, ou d'alternatives, sous forme, par exemple, de stages de responsabilisation pour les auteurs de violences (assurés dans le département par le CIDFF Hauts-de-Seine/Nord).

**En dessous de 8 jours d'ITT, les auteurs de violences conjugales encourrent 3 ans d'emprisonnement et 45 000 € d'amende, 5 ans d'emprisonnement et 75 000 € d'amende au dessus de 8 jours d'ITT.**

film « *Jusqu'à la garde* » le jeudi 28 novembre au Centre culturel Sidney Bechet. Le débat a été animé par le CIDFF Hauts-de-Seine Nord qui assure en mairie une permanence anonyme et gratuite sur les droits des femmes et des familles un jeudi sur deux de 9h30 à 12h30. En complément, une exposition de photos intitulée « *Vous ne pouvez pas rester comme ça Madame* » s'est tenue dans le hall de la mairie du 28 octobre au 22 novembre puis au Centre culturel Sidney Bechet. Parallèlement, une formation sur les violences conjugales a été proposée en mairie le 8 octobre par le CIDFF au personnel municipal », souligne Bertrand Oliviero, premier maire adjoint délégué aux Affaires sociales et à la Santé. Même engagement du côté du service Petite enfance ! « *En cas de violences conjugales, l'enfant fait malheureusement partie des victimes collatérales. Nous ne sommes pas là pour juger une famille mais nous tenir à son écoute pour accompagner les parents dans l'intérêt de l'enfant en nous reposant sur nos partenaires (PMI, ASE...)* », poursuit Françoise Martin, maire adjoint délégué à la Petite enfance. « *Nous disposons de tout un arsenal juridique pour aider les victimes. Mais la police, la justice et les associations manquent de moyens tant humains que financiers pour que la protection des victimes soit effective. Au-delà de cette problématique, il nous faut poursuivre la prévention des violences sexistes dans les écoles et les collèges, mais aussi la formation de tous les professionnels engagés auprès des victimes de violences conjugales (agents de police, magistrats, avocats, professionnels de santé, de la petite enfance...) afin d'améliorer le repérage, la prise en charge et l'accompagnement des victimes* », concluent les deux juristes du CIDFF Hauts-de-Seine Nord.

### Pour une information juridique en droit de la famille et en droit pénal

#### Le CIDFF Hauts-de-Seine Nord

Permanence du siège : 71 rue des Fontenelles à Nanterre - Tél : 01 71 06 35 50 - [ciddff92nord@gmail.com](mailto:ciddff92nord@gmail.com)

Permanence à la mairie de Garches au 2 rue Claude Liard assurée par le CIDFF Hauts-de-Seine/Nord sur RDV au 01 47 95 66 66 un jeudi matin sur deux de 9h30 à 12h30.

Permanence « Famille et ordonnance de protection » du Tribunal de Grande Instance de Nanterre assurée par le CIDFF du mardi au vendredi de 9h30 à 12h30, sans RDV, à l'extension du TGI au 2/8 rue Pablo Neruda.

#### ADAVIP 92 à Nanterre

Association d'aide aux victimes d'infractions pénales des Hauts-de-Seine - 57 rue Ernest Renan - Tél : 01 47 21 66 66 - [adavip92@free.fr](mailto:adavip92@free.fr) - [www.adavip92.fr](http://www.adavip92.fr)

### Pour un accompagnement social, une prise en charge psychologique et un hébergement :

**SST (Services de solidarités territoriales du Département) :** 76 bd de la République 92100 Boulogne - Tél : 01 46 10 95 00.

**CIDFF Hauts-de-Seine Nord** : psychologue sur RDV au 71 rue des Fontenelles 92000 Nanterre - Tél : 01 71 06 35 50.

#### Le centre Flora Tristan à Châtillon

142 avenue de Verdun - Tél : 01 47 36 96 48 ou 01 47 91 48 44 - [floratristan2@wanadoo.fr](mailto:floratristan2@wanadoo.fr)

#### L'Escale-Solidarité Femmes à Gennevilliers

48 avenue Gabriel Péri - Tél : 01 47 91 48 44 ou 01 47 33 09 53 - [skle@wanadoo.fr](mailto:skle@wanadoo.fr) - [www.lescale.asso.fr](http://www.lescale.asso.fr)

### Pour un dépôt de plainte :

**Commissariat de police de Saint-Cloud** : 27 rue Dailly 92210 Saint-Cloud - Tél : 01 41 12 84 00.

### Pour un constat médico légal de victime de violences conjugales :

#### L'Unité médico-judiciaire (UMJ)

L'Unité médico-judiciaire des Hauts-de-Seine se situe au sein de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches - Secteur jaune, bâtiment Letulle, porte 311 au RDC - 104 bd Raymond-Poincaré - Tél : 01 47 10 76 98 - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h. Le week-end et les jours fériés, les victimes sont examinées directement au sein du commissariat, à la demande de la Police.

**Grenelle sur les violences conjugales** : le Gouvernement vient d'annoncer une cinquantaine de mesures qui devraient permettre d'améliorer la prévention, la protection et la prise en charge des violences faites aux femmes.

# Actualités



## Garches fête Noël avec ses commerçants !

*Garches bouge pour les fêtes ! La Ville, en partenariat avec l'association des commerçants « Cœur de Garches », propose toute une série de nouveautés pour célébrer les fêtes de fin d'année en toute convivialité. Au programme, comme chaque année, de nombreuses animations et autres moments privilégiés pour se laisser emporter par la magie de Noël !*



garchois, que les habitants vont pouvoir apprécier également lors de la **quinzaine commerciale spéciale « Shopping de Noël »** du samedi 30 novembre au dimanche 15 décembre, avec deux nocturnes les jeudis 5 et 12 décembre jusqu'à 20h30, ponctués de cadeaux et autres surprises.

Une Pop-Up Store éphémère « Maison Aime » proposera par ailleurs, ponctuellement, une sélection de cadeaux éco-durables.

De quoi faire toutes ses courses sans avoir à quitter la commune et trouver le cadeau idéal parmi le large choix offert, à tous les prix, dans les boutiques de Garches.

Et pour les retardataires ou les courses de dernière minute, **un marché supplémentaire aura lieu le mardi 24 décembre au matin.**

Bonnes fêtes à tous !

Avec, pour ouvrir les festivités, **le lancement des illuminations le 30 novembre dernier** place Saint-Louis, en présence des élus, des commerçants et de très nombreux Garchois, un événement convivial agrémenté d'un beau sapin, de boissons chaudes et de gospel. Une ambiance musicale qui va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année par la diffusion, via des enceintes, de rythmes jazzy dans la ville. Un Noël 2019 également placé **sous le signe de l'écologie** avec la présence d'une **calèche** pouvant transporter jusqu'à 10 personnes, et qui va effectuer des allers – retours entre la gare et le centre-ville, à la plus grande satisfaction, notamment, des familles. Au programme également pour les enfants, **un atelier crêpes et bonbons et un stand de maquillage...**

Autre initiative festive, un concours de « *selfies* » avec les photos des plus belle vitrines de fêtes, l'occasion de promouvoir la qualité du commerce





L'ouverture des festivités, pour les fêtes de fin d'année, a débuté le 30 novembre dernier, avec le lancement des illuminations, place Saint Louis.



## Fêtes : Garches facilite vos courses !

Nul besoin de quitter Garches pour effectuer vos cadeaux de Noël...

Les **commerces** de la ville sont à votre disposition et vous proposent une **offre variée**, des produits de qualité et des services personnalisés pour vous satisfaire au mieux.

Un **marché supplémentaire** aura lieu **le mardi 24 décembre au matin** pour permettre aux Garchois de bien préparer leur soirée de Noël.

Et pour faciliter les courses à Garches, le stationnement sera gratuit les **21, 23, 24, 28, 30 et 31 décembre**.

© Adobe Stock



## Le Père Noël en mairie : un rendez-vous familial

Fidèle à la tradition, le Père Noël n'oublie pas les petits Garchois : il fera une petite halte en mairie **les samedis 7 et 14 et les dimanches 8 et 15 de 14h à 18h**. Au programme de ces deux week-ends : photos avec les enfants et leur famille, goûter gourmand, découverte du hall tout illuminé par l'esprit de Noël... Cette année encore, les familles peuvent recevoir les clichés par mail en laissant leur adresse (en lettres majuscules) aux hôtesses.

Lors de leur passage, les enfants ne doivent pas hésiter à déposer des dessins à l'attention du Père Noël dans la boîte aux lettres prévue à cet effet dans le hall de la mairie. Il récompensera les 10 plus beaux dessins (les nom et adresse devront être indiqués au dos de ces derniers). Un grand merci aux nombreux bénévoles qui contribuent au succès de cette manifestation familiale devenue depuis 20 ans un rendez-vous convivial incontournable pour les petits et les grands ! **Entrée gratuite.**



### Le parc de la mairie baptisé Jacques Chirac

Lors du Conseil municipal du 7 octobre, Jeanne Bécart, Maire de Garches, et les élus ont voté à la majorité la dénomination du parc de la mairie de Garches en le baptisant « Parc Jacques Chirac ». Une volonté de rendre

hommage à cet homme d'État, à ce grand Français, à ce Républicain convaincu, à ce visionnaire, devenu si populaire et respecté au fil du temps. Avec Jacques Chirac, l'Histoire défile, la Grande, la Petite, en France, à l'étranger. Président de la République de 1995 à 2007, Premier ministre, ministre en charge des Relations avec le Parlement, ministre de l'Agriculture puis de l'Intérieur, maire de Paris, conseiller municipal puis député de Corrèze... Il aura marqué de son empreinte 40 ans de la vie politique française. « *Considéré par les Français comme le meilleur président de la V<sup>e</sup> République, à égalité avec son mentor Charles de Gaulle, il a défendu avec conviction tout au long de ses mandats l'intérêt de la France et ses valeurs. Homme de cœur, il a surtout aimé passionnément la France et les Français dans toute leur diversité c'est pourquoi il nous paraît important de lui rendre hommage* », souligne Jeanne Bécart.

### 34<sup>e</sup> édition du Téléthon : la solidarité au rendez-vous le 7 décembre

Ville généreuse et solidaire, Garches soutient de longue date la grande cause nationale du Téléthon et n'a pas dérogé à la règle pour la 34<sup>e</sup> édition de l'événement qui s'est déroulée le 7 décembre dernier : le service Jeunesse, Sports et Grands Evénements a en effet fait preuve d'imagination en organisant de nouvelles animations pour attirer les Garchois et recevoir toujours plus de dons. À cette occasion, la Ville s'est associée pour la première fois au SAMU de Garches afin de sensibiliser les habitants aux gestes de premiers secours. Ils ont ainsi pu participer à des ateliers de secourisme du SAMU de Garches à la piscine et au gymnase Le Rallec et découvrir leurs véhicules exposés sur le parking.

Une journée ponctuée de nombreux autres rendez-vous :

- des baptêmes d'escalade pour petits et grands au gymnase Le Rallec avec l'association garchoise Adrénaline,
- la traditionnelle bourse aux livres, jouets, DVD et autre CD, ainsi qu'une vente d'affiches de cinéma au gymnase Yves Bodin qui a également accueilli un concours sur console WII organisé par le Centre d'Éducatrice Motrice (CEM) et une vente de produits faits maison concoctés par les jeunes handicapés.
- un relais de natation à la piscine, où le personnel du SAMU, les nageurs de Garches Aqua'sports et des Garchois se sont relayés pour nager non stop de 9h à 19h pour collecter la plus forte somme possible !
- des baptêmes de plongée, enfin, organisé à la piscine avec le club de plongée de Saint-Cloud.
- le challenge inter écoles du plus grand nombre de km nagés.

L'intégralité de la somme récoltée au cours de cette journée a été reversée à l'Association Française contre les Myopathies (AMF) pour venir en aide aux malades et à leurs familles.

Un grand merci à tous les partenaires qui contribuent à la réussite de cette manifestation.



### Soirée de l'Office Municipal des Sports : samedi 29 février

La manifestation annuelle phare de la ville dédiée aux sportifs Garchois. Après le succès rencontré en 2019, et sa relocalisation dans le gymnase Yves Bodin, la prochaine édition s'annonce sous d'excellents auspices. Cette soirée est l'occasion de mettre à l'honneur et de récompenser les sportifs et les associations les plus méritants. Jeanne Bécart, maire de Garches et Thierry Koch-Chevalier, maire adjoint, délégué à la Jeunesse, aux Sports et aux Grands Evénements, ont ainsi récompensé l'engagement exceptionnel des associations pour leur rôle dans promotion du sport dans notre ville.



Les électeurs français inscrits sur la liste électorale générale et les ressortissants européens inscrits sur la liste électorale complémentaire « municipale » peuvent participer à ce scrutin les dimanches 15 et 22 mars 2020 de 8h à 20h dans l'un des 14 bureaux de vote de la ville. Rappelons que depuis 2007 Garches s'est dotée de machines à voter.

Dans le cas où vous ne pourriez pas participer personnellement aux élections municipales, vous avez la possibilité de **voter par procuration**.

Vous pouvez vous rendre au Tribunal d'instance de Boulogne-Billancourt (35 rue Paul Bert - Tél : 01 46 03 08 17) ou au commissariat de Saint-Cloud (27 rue Dailly - Tél : 01 41 12 84 00).

Si votre état de santé ou une infirmité vous empêchent de vous déplacer, vous pouvez demander à ce qu'un officier de police judiciaire vienne à votre domicile pour établir la procuration en contactant le commissariat de Saint-Cloud.

Vous devez impérativement donner procuration à un Garchois inscrit sur la liste électorale générale ou sur la liste électorale complémentaire « municipales » de la commune. Il vous faut connaître ses nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance. En cas de nom composé du mandant comme du mandataire, veillez bien à l'indiquer en entier, faute de quoi la procuration ne sera pas valable. Le jour de l'élection, le mandataire doit se présenter dans votre bureau de vote.

Rappelons qu'à partir du moment où il est inscrit sur les listes de Garches, un électeur français peut donner procuration à un électeur européen tout comme un électeur européen peut faire de même avec un électeur français ou européen.

La date limite d'inscription aux listes électorales a été fixée au vendredi 7 février 2020.

**Renseignements :** service des Élections - 2 rue Claude Liard 92380 Garches - Tél : 01 47 95 66 10 ou 66 11.



## Le Pôle seniors

# Une invitation au voyage...

Le succès des voyages en France et à l'étranger auprès des seniors garchois ne se dément pas, avec pas moins de 230 participants en 2019. Les nouvelles destinations 2020 ont été présentées lors du Forum Seniors le 15 octobre dernier. Tour d'horizon de la nouvelle programmation.

La saison 2020 s'ouvrira avec un circuit de découverte des trésors de Vienne, puissance incontestable du règne des Habsbourg, l'une des principales capitales culturelles d'Europe avec de nombreux et impressionnantes monuments et musées.

Région historique située dans la plaine du Rhin, l'Alsace vous séduira par sa diversité culturelle et la richesse de son patrimoine historique et architectural. De Strasbourg, la capitale rayonnante, à Colmar, aux ruelles pavées bordées d'édifices médiévaux à colombages, sans oublier la magnifique route des crêtes, laissez-vous emporter par d'inoubliables panoramas.

À la croisée de l'Orient et de l'Occident, le Liban vous ouvre ses portes et son histoire. Ce petit territoire a conservé les empreintes et les souvenirs de nombreuses civilisations qu'il a vu naître, les sites archéologiques et architecturaux racontent les racines d'un peuple façonné par un véritable bouillonnement culturel.

Changement de continent et dépassement total avec un circuit initiatique au pays du Soleil Levant. Voyager au Japon, c'est apprivoiser cet univers inconnu et énigmatique où la tradition se conjugue avec la modernité. Le jardin ou la perle de l'Atlantique, ou encore l'île aux fleurs, autant de noms évocateurs pour résumer les qualités préservées de Madère, petit joyau flottant. Prenez de la hauteur et offrez-vous un souvenir grand angle de ce jardin posé au cœur de l'océan.

**Renseignements et inscriptions :** Nathalie Heisser, Pôle seniors au 01 47 95 66 59 - [nheisser@mairie-de-garches.fr](mailto:nheisser@mairie-de-garches.fr)

**Vienne du 20 au 23 avril 2020.**

**Munster du 2 au 9 mai 2020.**

**Liban du 15 au 21 mai 2020.**

**Madère du 11 au 16 octobre 2020.**

**Japon du 4 au 15 juin et du 14 au 25 juin 2020.**



# Saison du conservatoire



## De décembre 2019 à mars 2020

### Samedi 7 décembre : Chocolat Baroque

Concert du département de musique Baroque et des classes de danse classique accompagné d'une dégustation de chocolat à l'ancienne.

Salle Bolling - 15h - Accès Libre.



### Vendredi 13 décembre : Concert d'Hiver

Les élèves des départements musique et danse vous proposent une manifestation autour du thème de Noël ! Venez nombreux ! Entrée Libre. Salle Guy Béart - 20h - Accès Libre.

### Du samedi 14 au vendredi 20 décembre : Danses - Portes ouvertes

Durant cette semaine particulière, les professeurs et leurs classes de danse jazz et classique accueillent adultes et enfants le temps d'un cours. Espace Ramon - Aux horaires des cours de danse.

### Mercredi 22 janvier, mercredi 5 février, mercredi 4 mars et mercredi 18 mars : Scène ouverte

Venez encourager les élèves qui présenteront leur travail et leurs progrès ! Salle Claude Bolling - 19h - Accès libre.

### Vendredi 31 janvier : Concert des Familles

À l'occasion de cette VI<sup>e</sup> édition de « Familles en musique », la professeure Estelle Bridey propose une thématique autour de la musique de Films et de Dessins animés. Le concept reste inchangé : proposer à nos élèves (petits et grands) de se produire avec des membres de leur famille qu'ils soient inscrits ou non au Conservatoire. Une occasion de partager la musique et de faire découvrir aux familles les instruments dispensés au sein du Conservatoire. Salle Bolling - 19h30 - Accès libre.

### Mercredi 11 mars : Compositeur en résidence

Création d'œuvres du compositeur contemporain Denis Chevalier par les élèves des classes de musiques du conservatoire. Salle Bolling - 19h - Accès libre.

### Samedi 14 mars : Audition Formation Musicale

Venez écouter et encourager le travail réalisé par les élèves de Formation Musicale. Salle Bolling - 15h - Accès libre.

**Renseignements :** Conservatoire - 60 bis rue du 19 Janvier 92380 Garches -

Tél : 01 47 95 67 90 - conservatoire@mairie-de-garches.fr

# Les rendez-vous de la Médiathèque Jacques Gautier



## **Mercredi 11 décembre de 15h à 17h : Contes et Atelier de Noël**

Venez écouter des histoires de Noël et participer à un atelier de loisirs créatifs. Pour les enfants à partir de 5 ans. Sur inscription.

**Samedi 14 décembre de 16h30 à 17h30 : Noëls d'Antan**

Lectures scéniques par Annick Jouanne, de la compagnie « Échos d'Écrits ». Des écrivains racontent leurs Noëls d'Antan, quand la bûche de Noël était celle qu'on brûle dans la cheminée... Avec des extraits d'œuvres de John Ronald Reuel Tolkien, Charles Dickens, Selma Lagerlöf, Jean Guehenno, Pierre-Jakez Hélias, Frédéric Mistral et Alphonse Daudet. .

**Mercredi 22 janvier de 15h à 17h : La lanterne magique**

Démonstration par l'association « La Ciné-mobile » de la lanterne magique, inventée en 1659, avec projection de différentes plaques instructives. Atelier tous publics où les participants sont invités à dessiner trois étapes d'un court récit qu'ils vont ensuite commenter ou raconter en le projetant.

**Mercredi 5 février de 14h30 à 17h : Atelier découverte BD**

En partenariat avec l'Atelier BD Filmo, passez de la lecture à la réalisation en participant à cet Atelier découverte BD. Élaborer un scénario, le découper, le dessiner, encrer, coloriser. . .

Pour tous à partir de 10 ans. Sur inscription.

Mardi 11 février de 19h à 21h :

Dans le cadre du Prix Libraires en Seine,  
**lancement d'un club de lecture**  
à la Médiathèque Jacques Gautier

**Samedi 7 mars de 15h à 17h30 :  
Chasse au trésor**

Participez en famille à une chasse au trésor avec énigmes et charades dans la Médiathèque.

**Samedi 28 mars 2020 :  
Concert jazz par le XT Trio**

Xavier Triviaux, au piano, Flavio Perrella, à la contrebasse, Louis Lao Bao, à la batterie explorent diverses contrées musicales pour un jazz moderne et latin avec des compositions originales et des reprises de standards.

## Renseignements :

Médiathèque - 86 Grande Rue 92380 Garches -  
Tél : 01 47 95 67 67



## Les ateliers numériques :

**Mercredi 18 décembre de 16h à 17h30 : Création d'un jeu spécial Noël avec Scratch**

Programmer est un jeu d'enfant grâce au logiciel Scratch. Choisissez vos personnages et réalisez un jeu vidéo spécial Noël !

## Samedi 18 janvier de 15h30 à 17h30 : Initiation à la robotique

Venez construire le robot Lego Mindstorm et animez-le en réalisant vos premiers programmes !

**Mardi 17 mars de 14h30 à 16h :**

**À la découverte des réseaux sociaux**

Sur la planète Internet, les réseaux sociaux constituent un continent aussi vaste que l'Eurasie et l'Afrique réunis ! N'hésitez pas à participer à cet atelier découverte

Sur inscription, tout public.



**Liberté • Égalité • Fraternité**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**



## Philippe Belin : une retraite verte !

Après 45 ans passés à la Ville de Garches, Philippe Belin, responsable des espaces verts, tire sa révérence pour une retraite bien méritée ! Entré en mairie en octobre 1975 comme jardinier, il a gravi peu à peu les échelons. Devenir jardinier... un rêve depuis l'âge de 12 ans pour ce passionné de nature : « *J'ai passé 4 ans à l'école d'horticulture à Tremblay sur Mauldre, c'est par le biais du football que je suis arrivé à Garches comme aide-jardinier* », souligne Philippe Belin qui, à la tête des espaces verts depuis 2008, a eu à cœur de donner un nouvel élan à ce service : « *Je tiens à remercier mes 17 jardiniers pour leur investissement et la qualité de leur travail, mais aussi mes deux élus, Sylvie Chantemargue et Jean-Jacques Boulanger, toujours à notre écoute, avec lesquels nous avons pu travailler tout au long de ces années en toute confiance au service des Gardois.* »

## Recensement : un questionnaire sur papier ou, plus rapide, par Internet

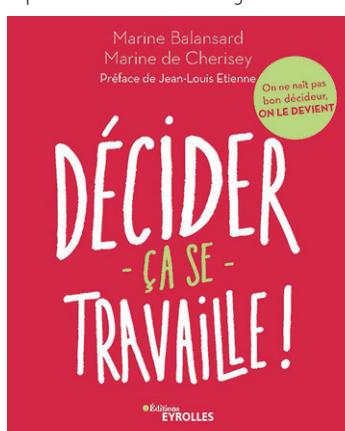
Comme chaque année, 8% de la population gardoise fera l'objet d'un recensement **du 16 janvier au 22 février 2020**. Les personnes recensées auront le choix : continuer à remplir leur questionnaire sur papier ou répondre en ligne : [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr).

Dans les deux cas, vous allez recevoir la visite d'un des trois agents recenseurs. Ce dernier, muni d'une carte tricolore sur laquelle figureront sa photo et la signature du maire, est tenu au secret professionnel.

Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Si vous souhaitez répondre par Internet, l'agent recenseur vous donnera, lors de son passage, toutes les informations nécessaires (code d'accès...). Vous pourrez alors répondre au questionnaire en ligne. **Votre participation est essentielle et obligatoire.** Vos réponses resteront confidentielles et seront directement transmises à l'Insee.

## Nouveau roman : **Décider - ça se - travaille !**

Après plus de 15 ans en banque d'investissement, la Gardoise Marine Balansard, et Marine de Cherisey, respectivement diplômées de Sciences Po Paris et d'HEC, se spécialisent en développement de l'intelligence de la décision. Elles intervennent en conseil et formation afin de rendre les structures et les individus plus performants dans leurs décisions. De leurs expériences est né un ouvrage « **Décider - ça se - travaille !** », paru aux éditions Eyrolles.



Lancez-vous dans l'incertitude, vous serez (plus) heureux, méfiez-vous de votre première impression, soyez aux petits soins, reconnaissiez vos émotions... 53 règles d'or pour décider à coup sûr ! Un livre enrichissant, préfacé par Jean-Louis Etienne, explorateur, médecin et écrivain.

## Santé : conférence à la Clinique du Château

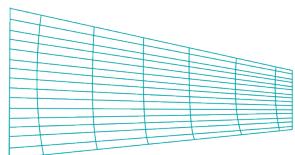
L'Union nationale des familles et amis des personnes malades et /ou handicapés psychiques et la Clinique du Château vous invitent à une conférence **le jeudi 16 janvier 2020 à 19h30**, sur les rôle et missions des représentants des usagers et les droits et devoirs de ces derniers. À l'issue de la conférence, un échange sera organisé avec les intervenants et le représentant des usagers de l'UNAFAM, Marc Leconte. **Renseignements et inscriptions** : Clinique du Château, 11 bis rue de la Porte Jaune 92380 Garches - 01.47.95.63.00 Maria BOZZI : [m.bozzi@sinoe.com](mailto:m.bozzi@sinoe.com) Nombre de places limité. Parking sur place.





## One woman show : l'humoriste MaK au Centre culturel le 19 décembre

Le 19 décembre prochain, l'humoriste MaK, alias Marie-Aude Cariou, se produira au Centre culturel Sidney Bechet. Cette artiste à part est différente... son handicap est invisible ! Son spectacle « Comme tout le monde... à un poil près ! », plein d'énergie, d'optimisme et d'émotion, n'est pas simplement un regard sur le handicap, c'est avant tout un one woman show drôle et décalé ! Tarif à discréter, recettes reversées au Téléthon. **Renseignements et réservations : 01 47 41 39 32.**



### LES RENDEZ-VOUS CULTURELS DU CDI

#### Programmation

Mardi 10 décembre à 14h30 : « Le Champagne est-il un vin comme les autres ? », par Guillaume Cocude, Directeur Général de la Maison Champagne Henriot.

Mardi 7 janvier : pas de conférence.

Mardi 14 janvier à 14h30 : « La Macédoine, d'hier et d'aujourd'hui », par André Paléologue, docteur en histoire, expert consultant auprès de l'UNESCO.

Mardi 21 janvier à 14h30 : « Histoire et cerveau, 10 000 ans de découvertes », par Aurélie Massaux, docteur en neurosciences et médiatrice scientifique.

Mardi 28 janvier à 14h30 : « Une histoire des routes de France. Mémoire de cantonniers », par Michel Labrousse, conférencier du musée des ponts et chaussées.

Mardi 4 février à 14h30 : « Jacques Prévert, un parcours hors normes », par Arnaud et Danièle Laster, président de l'association « La Société des Amis de Victor Hugo ».

Mardi 25 février à 14h30 : « De Gaulle et le comte de Paris, tentation monarchique ou manipulation diplomatique », par Guy Gautier, ancien magistrat, ancien sous-préfet, professeur de sciences politiques à l'ICES, docteur en Histoire de la Sorbonne.

Mardi 3 mars à 14h30 : « La voiture électrique et Modulowatt », par Alain Bernard.

Mardi 10 mars à 14h30 : « Royaume oublié : les héritiers de l'empire hittite », par un conférencier ARCUS.

Mardi 17 mars à 14h30 : « Le chocolat et nous : ami ou ennemi ? », par Sandrine Frappier, naturopathe.

Mardi 24 mars à 14h30 : « Inde du Sud. Coutumes et croyances », par François Casimir, Directeur atelier artisanal « Au fils d'INDRA » à Pondichéry.

Mardi 31 mars à 14h30 : « Regards croisés sur les monuments aux morts de Paris et de province », par Michel Passalacqua, président de la Société d'Histoire et d'Archéologie Paris 1<sup>er</sup> et 11<sup>e</sup>.

**Renseignements :** CDI - Tel : 01 47 95 42 61 - contact@cdi-garches.com - [www.cdi-garches.com](http://www.cdi-garches.com) - <https://www.facebook.com/cdigarches>



#### Pharmacies de garde



**Dimanche 22 décembre**  
**Pharmacie de l'Hôtel de Ville**

8 rue de la Libération 92210  
Saint-Cloud  
Tél : 01 47 41 11 20

**Dimanche 19 janvier**  
**Pharmacie du marché Saint-Louis**

12 rue Athime Rué 92380  
Garches  
Tél : 01 47 41 00 11

**Mercredi 25 décembre**  
**Pharmacie Miet Truong**

101 Grande Rue 92380 Garches  
Tél : 01 47 41 31 33

**Dimanche 26 janvier**  
**Pharmacie du plateau de Saint-Cucufa**

51 allée des Grandes Fermes  
92420 Vaucresson  
Tél : 01 47 41 30 73

**Dimanche 29 décembre**  
**Pharmacie Moricet**

Lieubray  
42 rue Gounod 92210 Saint-Cloud  
Tél : 01 46 02 00 35

**Dimanche 2 février**  
**Pharmacie du Val d'or**

51 rue du Val d'or 92210 Saint-Cloud

Tél : 01 47 71 34 83

**Mercredi 1<sup>er</sup> janvier**  
**Pharmacie Nguyen Tan Kim Nguyen**

9 av. Bernard Palissy 92210  
Saint-Cloud

**Dimanche 9 février**  
**Pharmacie du golf**

161 rue de la Porte Jaune 92380  
Garches  
Tél : 01 47 01 36 36

**Dimanche 5 janvier**  
**Pharmacie de l'étoile**

8 av. Salmon Legagneur 92420  
Vaucresson  
Tél : 01 47 41 18 87

**Dimanche 16 février**  
**Pharmacie Baradat**

11 av. Joffre 92380 Garches  
Tél : 01 47 41 04 30

**Dimanche 12 janvier**  
**Pharmacie Pasteur**

1 av. Henri Bergson 92380  
Garches  
Tél : 01 47 41 21 72

**Dimanche 23 février**  
**Pharmacie Royale**

2 rue Royale 92210 Saint-Cloud  
Tél : 01 46 02 03 99

## 11 novembre : Garches fidèle au devoir de mémoire



La commémoration de la Victoire et de la Paix est l'occasion de rendre hommage aux morts pour la France et témoigner la reconnaissance de la Nation à celles et ceux qui ont donné et donnent encore aujourd'hui leur vie pour notre liberté.

À l'occasion de l'Armistice du 11 novembre, Jeanne Bécart, maire de Garches, accompagnée de Jean-Claude Reydel, maire adjoint délégué aux Anciens combattants et de Jacques Gautier, maire honoraire de Garches, se sont rendus sur plusieurs lieux de Mémoire pour se recueillir et déposer des gerbes : dans le cimetière municipal aux monuments aux morts de la bataille de Buzenval (19 janvier 1871), des guerres de 39/45, d'Indochine et d'Afrique du Nord, puis à la stèle de la

place du Souvenir Français érigée à la mémoire des déportés, internés, résistants et patriotes, ainsi qu'au monument aux morts de l'hôpital Raymond-Poincaré et au mémorial de l'escadrille Lafayette dans le parc Villeneuve avec la municipalité de Marnes-la-Coquette. La délégation a ensuite rallié le Parc Jacques Chirac pour un dépôt de gerbes au monument aux morts des guerres de 14/18, 39/45, Indochine, Algérie, Maroc, Tunisie.

Des cérémonies qui se sont déroulées en présence des représentants de nos armées, des pompiers, de la Gendarmerie et de la Police Nationale, ainsi que des associations d'anciens combattants garchaises, des élus du Conseil municipal et de Garchois fidèles au devoir de mémoire.

### Mémoire : appel à mobilisation

L'AOR 92 (Association des Officiers de Réserve) et l'UNC (Union Nationale des Combattants) remercient, en marge des cérémonies du 11 novembre, tous les présents à cette commémoration, malgré une météo défavorable, y compris des familles, ainsi que plus généralement tous ceux qui viennent à leur rencontre, comme lors du forum des associations. Elles lancent à cette occasion un appel à la mobilisation de toutes les générations pour participer aux cérémonies patriotiques, afin d'honorer celles et ceux qui ont donné leur vie pour la France en combattant, hier comme aujourd'hui.

**Renseignements :** [reserviste.troullier@free.fr](mailto:reserviste.troullier@free.fr)

## Jumelage Garches-Gröbenzell : 25 ans d'amitié !

Entre les villes de Garches et Gröbenzell, c'est une longue histoire d'amitié ! 25 ans de relations privilégiées qui se sont étoffées au fil du temps au travers des rencontres officielles des deux délégations, mais aussi des nombreux échanges scolaires, culturels, linguistiques ou encore sportifs. En juin dernier, la Ville recevait une délégation allemande pour célébrer les 25 ans du jumelage avec la signature de la nouvelle Charte qui unit Garches à Gröbenzell. Le maire, Jeanne Bécart, s'est rendue, pour la première fois depuis son élection, à Gröbenzell, en Bavière, du 18 au 20 octobre, avec à ses côtés Bertrand Oliviero, 1<sup>er</sup> maire adjoint délégué au Jumelage, Cécile Vigier, maire adjoint délégué à l'Éducation, et Sophie Rechsteiner, conseillère municipale déléguée au Jumelage, accompagnés de 7 membres de l'association Les Amis du Jumelage. À l'occasion des 25 ans du jumelage, la délégation officielle de Garches a rencontré Mickaël Leonbacher, maire de la commune, ses homologues allemands et les Gröbenzellois pour un temps d'échange et de partage en toute convivialité.



## Environnement : un nouveau sapin dans le parc Jacques Chirac



Un nouveau sapin d'une hauteur de 13 mètres orne désormais le parc Jacques Chirac de la mairie en remplacement du cèdre bleu qui était mort, un arbre planté par le service des Espaces verts, en présence du Maire, Jeanne Bécart, de Jean-Jacques Boulanger, conseiller municipal, de Philippe Belin, responsable du service des Espaces verts, et d'un pépiniériste local qui, à la demande de la Ville, respect de l'environnement oblige, a fourni à celle-ci une espèce pérenne, « l'Abies Concolor ».



## Soirée des nouveaux arrivants : à la rencontre des élus

Emménager dans une nouvelle commune constitue une étape importante pour toute famille... La Municipalité accueille les nouveaux arrivants deux fois par an autour d'un cocktail dinatoire en mairie. Ils ont ainsi pu rencontrer le 12 octobre dernier le Maire, Jeanne Bécart et les maires adjoints et conseillers municipaux en toute convivialité.

Pour une installation optimisée à Garches, les nouveaux habitants sont invités à contacter Madeleine Boutet, responsable de ce service au 01 47 95 66 72 et à retirer en mairie le dossier spécial nouveaux arrivants qui leur permettra de connaître les adresses utiles pour s'installer en toute tranquillité ; une visite sur le site de la commune : [www.ville-garches.fr](http://www.ville-garches.fr) peut être également utile.

## Les Boucles de Garches : une course incontournable !



Sous un soleil radieux, plus de 500 coureurs ont franchi la ligne de départ de la 4e édition des Boucles de Garches le dimanche 13 octobre. Après l'effort, le réconfort ! Les vainqueurs ont été récompensés lors de la remise des prix au gymnase Yves Bodin (ex Meuries) par le maire, Jeanne Bécart, Thierry Koch-Chevalier, maire adjoint délégué à la Jeunesse, aux Sports et aux Grands Événements, de nombreux élus et la délégation de la Thétis. L'un des marins s'est particulièrement illustré en décrochant un podium ! La veille, les Garchois ont été nombreux à faire une halte au village des partenaires au stade



Léo Lagrange pour découvrir les produits proposés par les sponsors de l'événement. Cette année, le service Jeunesse, Sports et Grands Événements a joué la carte de la nouveauté en mettant à disposition du public un tapis de course, un elliptique et une buvette ! Un grand merci à tous les bénévoles et aux partenaires qui contribuent au succès de ce rendez-vous sportif incontournable des Hauts-de-Seine : Bucherer, Cristaline, Frédérique Constant, Nasco, Peugeot Darl'Mat, Stores et fonctions, Terre de Runing, la Croix-Rouge, la Protection civile et le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

# Arrêts sur images

## Thétis - Ville de Garches : 30 ans de liens privilégiés !



Entre la Ville de Garches et la Thétis, le temps est au beau fixe ! À l'initiative de l'ancien Maire, feu Yves Bodin, Garches s'est portée volontaire en 1987 pour devenir la ville marraine d'un bateau de la marine nationale, la Thétis, alors en cours de construction. « *Au fil des ans, un lien étroit s'est créé entre la Ville de Garches et la Thétis, qui se concrétise chaque année au travers d'échanges scolaires, culturels et artistiques. Pour la célébration de ces 30 ans d'amitié, nous avons souhaité inviter le nouveau commandant, Maxime Salvaing de Boissieux, ainsi que ses prédécesseurs et une partie de l'équipage à se joindre à nous* », souligne Bertrand Oliviero, 1<sup>er</sup> maire adjoint délégué aux relations avec la Thétis.

Après un petit passage en mairie, le commandant de la Thétis, Maxime Salvaing de Boissieux et sa délégation ont rencontré le vendredi 11 octobre les élèves de CM2 de Véronique Bessou, directrice de l'école Pasteur B. Au programme du jour : jeux de questions/réponses sur la vie quotidienne à bord de ce navire, les différents métiers, les missions de la Thétis...

### Arc de Triomphe : le temps du recueillement

Direction, ensuite, l'Arc de Triomphe, sur la tombe du soldat inconnu, avec les élèves, pour un ravivage de la flamme par le Maire Jeanne Bécart, en présence des commandants de la Thétis, de Sophie Rechsteiner, conseillère municipale déléguée au Jumelage, de Cécile Vigier, maire adjoint délégué à l'Éducation, du Commandant Guillaume Troullier, président de l'Union Nationale des Combattants de Garches-Vaucresson et de représentants de l'association. Le lendemain, Jacques Gautier, ancien sénateur, maire honoraire de Garches, a accueilli les commandants et l'équipage au Sénat pour une visite en présence de Bertrand Oliviero, premier maire adjoint. Sans oublier la Seine musicale dans l'après-midi pour assister à la fameuse comédie musicale, Mamma Mia. Au retour, un

Ville marraine de la Thétis, bâtiment d'expérimentation de guerre des mines, depuis le 5 mars 1987, Garches a noué des relations privilégiées avec les commandants successifs et les marins de ce navire. 30 ans d'amitié qui ont été célébrés entre le 11 et le 13 octobre dernier. Rétrospective

cocktail officiel a été organisé en mairie en présence de Jeanne Bécart, Maire de Garches et des familles des élèves de la classe de Véronique Bessou.

Enfin, place au sport le dimanche 13 octobre ! La délégation de la Thétis, et leur commandant ont participé aux Boucles de Garches et à la remise des prix au gymnase les Meuries. Des festivités qui se sont achevées en toute convivialité par un déjeuner à l'invitation du service Jeunesse, Sports et Grands Événements avant le retour à Brest.



### Zoom sur la Thétis

Un navire, 3 missions : expérimentation de drones sous-marins, surveillance des côtes, police des pêches.

1 commandant + 2 officiers + 33 marins.

Longueur : 59m / Largeur : 10,9m /  
Déplacement : 900t / Vitesse : 15 nd



## Forum des seniors : le succès au rendez-vous

Orchestrée par le Pôle seniors de la Ville, la 8<sup>e</sup> édition du Forum des seniors a fait salle comble le 15 octobre en mairie en présence du Maire, Jeanne Bécart, et de Bertrand Oliviero, 1<sup>er</sup> maire adjoint. Ce rendez-vous demeure un incontournable pour les retraités garchois, que ce soit pour découvrir en avant première les nouvelles sorties, les

voyages de la saison 2020, s'inscrire aux cours d'informatique ou de tablettes, ou bien participer aux activités de prévention en lien avec les partenaires de la Ville. Sans oublier la présence du CCAS, de la Résidence Autonomie Les Tilleuls, de l'AGMAD, du Clic-Gérico, présents pour évoquer leurs actions et apporter des réponses aux questions des seniors.



## Vide grenier : 3<sup>e</sup> édition !

Le temps maussade n'a pas découragé les Garchois qui se sont déplacés nombreux à la 3<sup>e</sup> édition du vide grenier dimanche 29 septembre. Un public nombreux a déambulé dans les allées de la place Saint Louis pour dénicher la perle rare et les bonnes affaires. Rendez-vous en avril 2020 pour la 4<sup>e</sup> édition !



## Soirée de bienfaisance : première !



Une soirée de bienfaisance a pour la première fois été organisée le 7 novembre dernier au Domaine des Quatre Vents. Un rendez-vous de la solidarité qui a réuni les représentants et bénévoles de la Croix-Rouge locale, du Lions club et du Rotary club. À cette occasion, Jeanne Bécart, maire de Garches, a remis des médailles ou des diplômes aux bénévoles de la Croix-Rouge les plus investis. Jérôme Sebban, président de la Croix-Rouge de Garches, a tenu à remercier les donateurs, notamment la Mairie de Garches, le Rotary... Leurs dons ont en effet permis de financer l'achat d'une nouvelle ambulance d'un montant de 80 000 € pour l'année 2020. Au cours de la soirée, la Croix-Rouge a organisé une initiation aux gestes qui sauvent, l'occasion de faire partager à tous une partie de ses activités.



## EREA Jean Monnet : du label national au label européen avec eTwinning

Lors de l'année 2018/19, les élèves de l'EREA Jean Monnet se sont une nouvelle fois distingués en remportant deux Labels nationaux eTwinning venant récompenser la qualité du projet, du travail collaboratif et des productions, tant du point de vue pédagogique que technique. Ces deux labels, attribués à deux projets numériques réalisés en cours d'Espagnol avec les classes de seconde GA et de première GA, ont permis une collaboration aux niveaux européen, national et interne à l'établissement, avec des lycéens en Espagne, en Italie et en France.

La cérémonie de remise des diplômes qui s'est tenue à l'EREA le 18 octobre 2019 sous la présidence de Madame Urvoy, Proviseure de l'établissement, a permis de présenter les deux projets lauréats. Le premier concernant le sport et ses valeurs avait été l'occasion de rencontrer deux sportifs de haut niveau, Brice Marmonnier, paratriathlète, et Françoise Dufresne, championne de judo. Le second, concernant l'écologie, a été l'opportunité d'organiser une marche pour le climat qui s'est déroulée en mai 2019 au sein de l'EREA. « *Pouvoir collaborer en Espagnol avec des lycéens européens permet de concrétiser les apprentissages et de rendre l'enseignement de la langue plus vivant et stimulant* », souligne Madame Lorenz, professeure d'Espagnol à l'initiative du projet, alors que Junior, élève récompensé en classe de première affirme : « *Ce projet m'a beaucoup apporté car j'ai amélioré mon Espagnol en échangeant avec les élèves européens. Cette expérience a été enrichissante pour moi* ».

Ces victoires ont encore renforcé le dispositif de collaboration européen car trois autres projets encouragés par Madame Urvoy vont voir le jour en 2019/20 avec les élèves de Madame Lorenz.



## Enfance en danger : ensemble avec l'UNICEF

La Journée internationale de l'enfance, qui a eu lieu le 20 novembre dernier, revêtait cette année une importance particulière puisqu'elle célébrait les 30 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE).

Alors que le 20 novembre 1989, les dirigeants de la planète s'engageaient à construire un monde digne des enfants en adoptant la CIDE à l'unanimité par l'ONU, aujourd'hui, 30 ans après, cette promesse doit être renouvelée. Les mutations du monde - essor des technologies numériques, changements climatiques, conflits longs et migrations massives - plongent plus que jamais les enfants au cœur de l'urgence. Partout où des tragédies humaines se jouent, l'UNICEF se mobilise pour sauver les enfants. 2019 restera dans les mémoires comme une année noire, sur le plan des urgences humanitaires. C'est pourquoi l'UNICEF rappelle que la mobilisation de chacun est plus que jamais indispensable. Les conflits et l'impact du changement climatique, pour ne citer qu'eux, menacent la sécurité et le bien-être de millions d'enfants à travers le monde. L'UNICEF reste mobilisé à leurs côtés dans ces situations d'extrême détresse.

Dans ce contexte, l'UNICEF France appelle chacun à faire preuve de solidarité et de générosité, via un don ou un achat solidaire, ou en rejoignant leur réseau de plus de 5 000 bénévoles qui mettent chaque jour leur talent, leurs compétences, leurs idées ou leur temps libre au service de la cause des enfants vulnérables.

**Pour faire un don :** [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr) - **Pour faire un achat solidaire :** <https://boutique-solidaire.com/unicef/>  
**Pour devenir bénévole :** Comité UNICEF Ile-de-France OUEST 01 42 70 78 23 unicef92@unicef.fr





## Principales délibérations du Conseil municipal du 7 octobre 2019

### Confirmation de l'acquisition par la Ville d'un parking public de 40 places et abandon d'un local de 40 m<sup>2</sup> dans l'opération située à l'angle de la Grande Rue et au 4 impasse de la Source

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité

- **Confirme** l'acquisition par la Ville d'un parking de 40 places en l'état brut dans le programme de construction situé Grande Rue et 4 impasse de la Source moyennant le prix de 736.000 € HT dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement,
- **Rectifie** la délibération du 31 mai 2010 en renonçant au projet d'acquisition d'un local de 40 m<sup>2</sup> prévue initialement dans cette opération.

### Adoption de la Charte d'engagement « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens »

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité

- **Approuve** la charte d'engagement « Villes et territoires sans perturbateurs endocriniens » jointe à la présente délibération,
- **Autorise** le Maire ou le 1<sup>er</sup> Maire adjoint à signer cette charte au nom de la commune.

### Demande de la garantie d'emprunt de la Ville pour la création de logements sociaux par la société LSVO dans l'opération située 215 Grande Rue

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité,

- **Approuve** la délivrance de la garantie d'emprunt pour un montant de 196.602 € que la société LSVO entend contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 3 logements sociaux de type studio (1 PLUS, 1 PLAI, 1 PLS) dans le programme neuf prévu 215 Grande Rue,
- **Approuve** la réservation d'un logement pendant 60 ans à la Ville en contrepartie de sa garantie d'emprunt.

### Demande de garantie d'emprunt à la Ville de Garches pour la construction de 13 logements sociaux PLUS / PLAI / PLS par la SA HLM Vilogia dans l'opération de PANHARD sise 45/53, Grande Rue

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité,

#### • Délibère

Article 1<sup>er</sup> : L'assemblée délibérante de la Ville de Garches accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1.006.355 €, pour la construction de 13 logements sociaux PLUS/PLAI/PLS sise 45/53 Grande Rue, prêt souscrit par l'emprunteur la société HLM Vilogia auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt n°100888, constitué de 5 lignes du prêt.

#### Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes :

La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci, et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'emprunteur et dont il ne se serait pas acquittées à la date d'exigibilité. En contrepartie, la Ville disposera d'un droit de réservation sur 3 logements dans le cadre d'une convention à intervenir.

### Mise à disposition des salles municipales dans le cadre des campagnes électorales futures

**Le Conseil municipal**, à l'unanimité,

- **Décide** d'accorder, dans le cadre des campagnes électorales futures, la gratuité de la mise à disposition des salles municipales suivantes : salle Aquilon, salle Marcel Pagnol, Salle Claude Bolling, les salons du Domaine des Quatre Vents, la salle polyvalente de la médiathèque Jacques Gautier, à l'ensemble des listes en présence ou candidats qui en feront la demande pour les scrutins politiques qui se dérouleront jusqu'à la fin de la mandature actuelle.

Cette mise à disposition gratuite vaut pour 3 réunions par élection maximum et sera accordée en fonction de la disponibilité des salles.

### Dénomination du parc de la Mairie

**Le Conseil municipal**, décide, à la majorité des suffrages exprimés, Mmes DENIZEAU-LAHAYE et DUMONT votant contre

- **De dénommer** le parc de la Mairie « Parc Jacques CHIRAC ».

# Programmation du Centre culturel



© DR.



Et si on ne se mentait plus?



Antonio le magicien



La machine de Turing



Les aventures d'Anandi

© DR.

## Humour

**Jeudi 23 janvier à 20h30 : Sandrine Sarroche , « La loi du Talon »**, metteur en scène Éric Théobald. La loi du talon, c'est l'histoire d'une revanche. Celle de Sandrine, jeune Toulonnaise débarquant à Paris et qui se retrouve immergée dans la bourgeoisie des beaux quartiers. En mêlant sketches, stand-up et chansons drôlissimes, Sandrine met avec énergie ses talents de comédienne, chanteuse et danseuse. « Elle joue dans la catégorie des grandes. » **Le Figaro**  
« Une tornade pleine de talent, une véritable bouffée d'oxygène. » **Europe 1**

## Théâtre

**Jeudi 6 février à 20h30 : Et si on ne se mentait plus ?** Avec Maxence Gaillard, Emmanuel Gaury, Guillaume d'Harcourt, Nicolas Poli, Mathieu Rannou. Mise en scène Raphaëlle Cambray. Cette pièce évoque l'amitié de Lucien Guity, Jules Renard, Tristan Bernard, Alfred Capus et Alphonse Allais. Au cours de leurs fameux déjeuners chez Lucien, au 26 place Vendôme, ils ne s'arrêtent de sourire que pour rire aux éclats. Pourtant en octobre 1901, ils vont devoir faire face à un tournant dans leur amitié...  
« Un feu d'artifice de traits d'esprit. » **Le Parisien** - « Un régal de finesse et d'intelligence. » **FigaroScope**

**Lundi 30 mars à 20h30 : La machine de Turing.** Avec Benoit Solès et Amaury de Crayencour. Mise en scène Tristan Petitgirard. Molières 2019 - Théâtre privé auteur francophone vivant pour Benoit Solès. Metteur en scène théâtre privé pour Tristan Petitgirard, Comédien de théâtre privé pour Benoit Solès.

Manchester. Hiver 1952. Suite au cambriolage de son domicile, le professeur porte plainte au commissariat. Le sergent Ross ne le prend pas au sérieux, contrairement aux Services Secrets. Inventeur d'une « machine pensante », véritable genèse de l'intelligence artificielle et des ordinateurs, le professeur Turing va changer le monde. « Sensible, haletant et judicieusement mis en scène. » **Le Monde**  
« Un destin raconté à la perfection. » **FigaroScope**

## Magie

**Mardi 3 mars à 20h30 : Mentalisme-magie, Antonio le magicien**

Depuis 1993, Antonio le magicien propose ses spectacles aux quatre coins du monde. Il fait partie des magiciens mentalistes les plus en vogue de la profession, notamment grâce à de nombreux passages télé. Antonio fait désormais parti de l'équipe d'Arthur sur TF1 dans l'émission « Diversion » et se produit régulièrement dans « Vendredi tout est permis ». Un spectacle de stand-up interactif et unique en France, mêlant mentalisme, magie et humour.

Renseignements : Centre Culturel Sidney Bechet - 86 Grande Rue -  
Tél : 01 47 41 39 32. Ouvert tous les jours sauf les dimanches et lundis matins.

## Jeune public

**Mercredi 11 décembre à 15h : Les aventures d'Anandi et le tigre.** Théâtre. Le jeune Anandi ouvre la cage de Chankal, fauve du Bengale...

**Mercredi 5 février à 15h : La Pantoufle.** Théâtre et marionnettes. Adaptation du livre de Claude Ponti, par Sublime Théâtre. Niché au cœur d'une pantoufle aussi douillette que le ventre de sa maman, Grand Bébé se sent prêt à affronter le monde, à rompre avec son confort et ses habitudes.

**Mercredi 11 mars à 15h : Mon jardin de rêves.** Spectacle musical. Pierre-Jean Zantman et ses deux musiciens nous convient à une balade en chansons sur le thème de la préservation de la planète.

## Ciné Rétro

Le Centre culturel Sidney Bechet et le Pôle seniors organisent la projection d'un grand classique du cinéma une fois par mois, le lundi à 14h30, au prix unique de 6,00 € la séance.

**Lundi 9 décembre : West side story,** de Robert Wise.

**Lundi 13 janvier : La vie est belle,** de Frank Capra.

**Lundi 10 février : Le magicien d'Oz,** de Victor Fleming.

# Programmation du Pôle seniors



## De janvier à avril 2020

**Luca Giordano** : rétrospective consacrée au peintre napolitain Luca Giordano, l'un des artistes les plus brillants du XVII<sup>e</sup> siècle européen (Petit Palais).

**Les Belles Poules - Brasserie Floderer** : Déjeuner dans cette véritable brasserie alsacienne, datant de 1918. Puis visite guidée de l'ancienne maison close, son décor intérieur est inscrit au titre des monuments historiques depuis 1997.

**El Greco** : Cette rétrospective de 71 œuvres est la première grande exposition jamais consacrée en France à ce génie artistique crétois.

**La nuit du Cerf** : le Cirque Le Roux présente sa nouvelle création sur scène, six artistes circassiens nous offrent un spectacle original alliant cirque, théâtre, musique (Théâtre libre).

**Dix ans après** : La nouvelle comédie écrite par David Foenkinos interprétée par Bruno Solo, Julien Boisselier et Mélanie Page (Théâtre de Paris).

**Joris-Karl Huysmans, critique d'art** : Visite guidée de certaines œuvres du musée d'Orsay sous le regard critique de Huysmans.

**Abracadabra magie** : Cette formule magique vous ouvrira la porte de la magie et de l'illusion (Théâtre de l'Antre Magique). Sortie intergénérationnelle.

**L'Opéra Garnier** : Visite guidée du Palais Garnier, chef d'œuvre architectural du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Musée gourmand du chocolat** : Venez découvrir l'histoire du chocolat des Aztèques aux artisans chocolatiers. Visite gastronomique suivie de la dégustation d'une savoureuse tasse de chocolat chaud.

**Abbaye et château de la noblesse normande** : Visite guidée de l'Abbaye Saint Nicolas à Verneuil sur Avre. Déjeuner au Grill Saint Martin. Puis visite guidée du Domaine de Chambray à Gouville.

**Par le bout du nez** : Comédie écrite par Matthieu Delaporte et Alexandre de la Patellière, mise en scène par Bernard Murat avec François Berléand et François-Xavier Demaison (Théâtre Antoine).

**Rock the ballet à Pleyel** : Mélange explosif de danses contemporaines..

**Village Charonne** : À la découverte du vieux village de Charonne au XIX<sup>e</sup> siècle : ses guinguettes et maisons de campagne, jusqu'aux grands domaines aristocratiques du XVIII<sup>e</sup> siècle, dont la Folie de l'Ermitage reste un exemple rare.

**Parc animalier de Thoiry** : Parcours de la savane à bord du car, puis visite libre du Parc, à la rencontre de près de 800 animaux. Remontée en petit train. Sortie intergénérationnelle.

**Cézanne** : Pour la première fois l'œuvre de l'Aixois sera mise en regard de chefs-d'œuvre des plus grands maîtres italiens, du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (musée Marmottan).

**Ghost** : Issue du film culte, cette comédie musicale a écumé les scènes de Broadway et de Londres : superbe adaptation, grâce à des décors très soignés, des musiques entraînantes et des jeux de lumière (théâtre de Mogador).

**Plein air, de Corot à Monet** : Redécouvrez l'histoire de la peinture en plein air du XVIII<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1873, avant l'invention du terme « impressionnisme ». Déjeuner puis promenade en train d'autrefois en vallée de l'Eure.

**Ouverture des réservations : lundi 2 décembre à 8h30.**  
Patricia Piquet au 01 47 95 66 56 - [tdl@mairie-de-garches.fr](mailto:tdl@mairie-de-garches.fr)

## Les formations aux outils numériques du Pôle Seniors

### Cours « smartphone » :

Des séances de découverte et d'approfondissement de l'utilisation du smartphone, pour devenir expert des applications et des différentes fonctionnalités, s'ouvrent en mars 2020.

2 séances de 2h30, les lundis ou mardis (matin ou après-midi, selon votre niveau et votre type de smartphone). **Lundis 16 et 23 mars et mardis 17 et 24 mars 2020.**

8 à 10 personnes par groupe, 40 € pour les 2 séances (+6€ pour les non garchois).

**Inscriptions et renseignements** : Julie Birier au 01 47 95 66 58 ou par mail : [ccas3@mairie-de-garches.fr](mailto:ccas3@mairie-de-garches.fr)



L'association **Rallye Pédestre de Garches**, avec à sa tête une nouvelle présidente, Karelle Diot, prépare son 5e Rallye qui aura lieu le 27 septembre 2020, avec 3 nouveaux parcours compris entre 6 et 9 km, grâce à un questionnaire inédit ! Si tous les 2 ans, cette association vous invite à (re)découvrir Garches de façon ludique, en groupe ou en famille, elle propose également à ses membres, tout au long de l'année, des randonnées mensuelles, et d'autres activités à découvrir sur le blog : <https://rallyegarches.blogspot.com>. À très bientôt !

**L'association Point Carré Handicap**, propose de l'aide et des loisirs sportifs et culturels aux personnes hospitalisées pour de longues périodes. Située dans l'hôpital Raymond-Poincaré à Garches, l'APCH recherche sans relâche des bénévoles pour des visites aux patients, l'accompagnement à l'occasion de sorties, l'aide à l'organisation, dans l'hôpital, des événements de l'association, pour les patients et leurs familles (Noël, galette des rois, chandeleur, fête de la musique).

**Renseignements :** APCH - Nadine Vaugeois - Tél : 01 47 01 09 60 - [de5@wanadoo.fr](mailto:de5@wanadoo.fr)

Association garchoise, les « **Amis des Africains** » finance et contrôle la construction d'écoles primaires dans les villages isolés de la région du Sud-Ouest du Burkina Faso, avec pour objet de soutenir le développement des populations du Burkina Faso, l'un des pays les plus pauvres du monde, en favorisant l'alphabétisation des enfants burkinabés.

**Renseignements :** Siège social « Amis des Africains », chez J. Jaunet, 164 boulevard du Général de Gaulle 92380 Garches.

L'Association « **Les Amis du Jumelage Garches-Gröbenzell** », composée d'une soixantaine d'adhérents, a célébré cette année ses 25 ans d'existence. Elle propose des temps de réflexion propices à la réalisation de projets et d'échanges entre les deux communes, qu'ils soient culturels, scolaires, sportifs, touristiques... et ponctuellement des petits-déjeuners, diners, cocktails... Les nouveaux adhérents sont les bienvenus et accueillis amicalement par l'équipe en place.

**Renseignements :** Bella Coucal - [coucal@wanadoo.fr](mailto:coucal@wanadoo.fr) - Site : [jumelage92amitie.blogspot.fr](http://jumelage92amitie.blogspot.fr)

À la recherche d'un mieux-être équilibrant, physique et moral, à travers un art martial non violent ? L'association **Self-Défense Aïkido Garchoise** propose l'apprentissage du self-défense aïkido, discipline dynamique non violente mais très efficace, mêlant éveil, esquive, souplesse, réactivité, mobilité pour retourner la force de l'adversaire contre lui-même. Quel que soit votre âge, votre niveau physique, femme ou homme, vous progresserez avec des aïkidokas plus gradés. Les cours se déroulent à l'Espace Ramon le mardi de 20h à 21h30 et/ou le vendredi de 19h30 à 21h. (à partir de 15 ans). **Renseignements :** Bruno : 06 77 85 06 44 - Thierry : 06 86 68 89 44 - [www.asdag.fr](http://www.asdag.fr).

**L'association sportive de Gymnastique Volontaire (GGVL)** propose une nouvelle activité le lundi soir de 19h à 20h à l'espace Ramon : le Djembel Dance. Une danse de bien-être qui reprend la gestuelle et les mouvements issus des danses africaines, le tout sur des sonorités afro et caribéennes.

**Renseignements :** Laurence Maurize - Tél : 06 60 42 80 29 - [garchesgv92@gmail.com](mailto:garchesgv92@gmail.com)

# agenda

**Le club sportif de patinage artistique sur roulettes** (anciennement Epam Île-de-France) s'intitule aujourd'hui l'Union Île-de-France de Roller ou UniRoller. L'équipe reste toujours présente à vos côtés pour faire découvrir cette nouvelle façon de se déplacer avec élégance et dynamisme. Ouvert aux jeunes dès 5 ans, le roller artistique enseigné au sein de ce club accompagne les compétiteurs au-delà de nos frontières nationales et accueille annuellement une compétition internationale majeure de Roller Dance International. Et pour tous les sportifs, la traditionnelle Roller Disco est fixée au 25 janvier 2020 pour se bouger sur des rythmes endiablés en rollers. Rejoignez-les régulièrement ou ponctuellement !

**Renseignements :** UniRoller - Tél : 06 76 02 83 69 - [garches@uniroller.fr](mailto:garches@uniroller.fr) - site : [www.uniroller.fr](http://www.uniroller.fr)

## Bien être

### • **Un Atelier Enfants « Apprendre en Confiance et en Mouvement »**

- Anne Clarin Seignette, kinésiologue-sophrologue et Charlotte Desbons, kinésiologue anime au studio 27 à Garches un Atelier Enfants « Apprendre en Confiance et en Mouvement » pour les 6-10 ans le mercredi de 10h30 à 12h.
- Module de 10 séances du 8 janvier au 25 mars et du 22 avril au 24 juin 2020.
- En petits groupes de 8 enfants maximum, elles proposent des activités ludiques pour coordonner le corps et l'esprit afin de laisser s'exprimer tous ses potentiels d'apprentissage. Au programme : la confiance, l'estime de soi, l'autonomie, la gestion des émotions...

**Renseignements et inscriptions :** Anne Clarin Seignette : [lakines@gmail.com](mailto:lakines@gmail.com) - Charlotte Desbons : [charlotte@desmarchesensoi.com](mailto:charlotte@desmarchesensoi.com)

### • **Un nouveau centre dédié au bien-être**

- Un nouveau centre bien-être a ouvert ses portes au 15 rue du 19 Janvier.
- **Astrologue en mémoire cellulaire**, praticienne en bio résonance cellulaire, Julie Patriat - [www.lechemindesetoiles-juliepatriat.com](http://www.lechemindesetoiles-juliepatriat.com)
- **Énergéticienne**, massages traditionnels, cristaux, sons, couleurs, dao de l'harmonie, Christine Lanpa - [christine.lanpa@gmail.com](mailto:christine.lanpa@gmail.com)
- **Esthéticienne et praticienne** en bien-être Sonia Bussonnais Hierax, déplacement en entreprise - [soniabussonnais.h@gmail.com](mailto:soniabussonnais.h@gmail.com)
- **Homéopathe**, approche holistique santé intégrative, yoga thérapie et méditation de pleine conscience, Valérie Coester - [happyamed.institute@gmail.com](mailto:happyamed.institute@gmail.com)
- **Hypnothérapeute**, Caroline Blétry - [www.twist-and-shine.com](http://www.twist-and-shine.com)
- **Magnétiseuse**, barreuse de feu, praticienne en massage Abyanga, médium, Nelly Tixier - [nellyt765@gmail.com](mailto:nellyt765@gmail.com)
- **Magnétiseuse** énergéticienne, Isabelle Brabant, consultation sur Garches et Montfort l'Amaury - Rdv au 06 78 15 53 41.
- **Massothérapeute**, kobido, réflexologie plantaire, Emmanuelle Marcos - [emmawellnessgarches@gmail.com](mailto:emmawellnessgarches@gmail.com)
- **Praticienne en mémoire cellulaire et bio-résonance cellulaire**, Ariane Banaletti - 06 50 88 49 96.
- **Soins esthétiques naturels et Ayurvédiques**, (maquillage et manucure studio), Silène Tonello, contact [www.belle-au-naturel.com](http://www.belle-au-naturel.com), 06 60 93 46 77.
- **Renseignements** : centre de bien-être - 15 rue du 19 Janvier au rez-de-chaussée 92380 Garches.

## Office Municipal des Sports

Présidé par Thierry Koch-Chevalier, maire adjoint délégué à la Jeunesse, aux Sports et aux Grands Évènements, l'Office Municipal des Sports (OMS) réunit plus de 40 associations sportives de la ville de Garches afin de fédérer les actions menées en faveur du sport local. Chaque année, des réunions à thèmes sont organisées sur des sujets spécifiques, à l'initiative du bureau de l'OMS. Elles sont animées par des intervenants extérieurs ou internes ayant des connaissances spécifiques ou travaillant dans le domaine abordé. Elles visent à accompagner et à responsabiliser les présidents sur la gestion de leur association au quotidien. Une soirée de l'Office Municipal des Sports est également organisée tous les ans. Un rendez-vous festif qui met à l'honneur des encadrants, des bénévoles et des sportifs méritants lors d'une cérémonie de remise de prix réunissant plus de 400 participants. Rendez-vous le samedi 29 février !

**Renseignements:** Hôtel de Ville - 2 rue Claude Liard 92380 Garches - Tél : 01 47 95 66 33 - Fax : 01 47 95 66 28 - [omsgarches@mairie-de-garches.fr](mailto:omsgarches@mairie-de-garches.fr)



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS  
VILLE DE GARCHES



## Le RCGV crée sa section de Rugby à 5 !

Le club de rugby des villes de Garches, Vauresson, Saint-Cloud, Marnes-la-Coquette et Ville d'Avray, qui fêtera ses 40 ans en 2020, a décidé de créer dès cette saison son équipe de rugby à toucher. Discipline alternative au rugby, elle permet de découvrir ou redécouvrir - dès 16 ans - la convivialité de ce sport, grâce à une pratique mixte et sans plaquages, à 5 contre 5 sur demi-terrain. Entraînements les lundis à 20h et matchs sous forme de plateaux les samedis au Complexe Sportif du Haras Lupin au 127 avenue de la Celle Saint-Cloud à Vauresson.

**Renseignements:** RCGV - Tél : 06 99 84 50 03 - [rcgv92@gmail.com](mailto:rcgv92@gmail.com)  
[rcgv92.fr](http://rcgv92.fr)



## Association Shen

L'association Shen propose des cours de Qi Gong pour les adultes à l'Espace Ramon et au Haras Lupin. Cette discipline, une des 5 branches de la médecine traditionnelle chinoise, permet de découvrir notre corps sous ses différentes formes et manifestations. Le Qi Gong permet un relâchement des tensions mentales et physiques, la régularisation et l'allongement du souffle, et le développement de l'équilibre et du repérage du corps dans l'espace, pour favoriser la conscience de son fonctionnement et développer la concentration, la disponibilité et la créativité.

**Renseignements:** Corinne Renon, présidente - Tél : 06 88 55 92 66 - [corinne.renon@sfr.fr](mailto:corinne.renon@sfr.fr) - [www.shen-garches.fr](http://www.shen-garches.fr)

## Courses pour les fêtes : une offre variée et le stationnement gratuit

Nul besoin de quitter Garches pour effectuer vos cadeaux de Noël... Les commerces de la ville sont à votre disposition et vous proposent des produits de qualité et variés avec des services personnalisés pour vous satisfaire au mieux. N'hésitez pas à profiter du stationnement gratuit à Garches les 21, 23, 24, 28, 30 et 31 décembre si vous avez des courses de dernière minute à effectuer.

Une nouvelle adresse pour **L'agence immobilière de Dominique**

**Blonde** : son équipe vous accueille désormais dans de nouveaux locaux au 11 av. du Mal Leclerc

**Renseignements** : 01 47 01 43 92  
[www.dblonde-immo.com](http://www.dblonde-immo.com)



## Quantim : un bar after work tout en convivialité

À la recherche d'un lieu chaleureux pour se détendre en journée ou après le travail ? Rendez-vous au Quantim, chapeauté par le gérant Jean-Louis. Situé face à l'Espace coworking place Saint Louis, ce bar after work sait séduire les plus exigeants par sa convivialité et ses produits de qualité ! À l'heure du déjeuner de 12h à 14h30 : place à une carte 100% gourmande, servie avec le sourire par Adriana. Dégustation en continu des fameuses assiettes de charcuteries et fromages made in France avec du pain poilâne, ou à toute heure de cocktails maison, de jus de fruits bio, de bière pression ou en bouteille, de verres de vins blancs, rosés, rouges soigneusement sélectionnés. Enfin, les amateurs de sport vont être comblés, le responsable propose même des soirées sportives à thèmes !

**Renseignements** : Quantim - 145 Grande Rue 92380 Garches - Tél : 09 88 08 88 58 - [quantim92380@gmail.com](mailto:quantim92380@gmail.com) - Ouvert du lundi au samedi de 10h à minuit sans interruption.

## From' Garches : le temple du fromage



© DR.

Les amateurs de fromage vont être comblés ! Ethel Roy, la créatrice de From' Garches, ouvrira sa fromagerie en début d'année 2020 dans un décor très nature chic. Son goût pour le fromage : une passion qui remonte à l'enfance lorsqu'elle partait en vacances dans la ferme familiale. Son concept ?

Plus d'une centaine de fromages fermiers issus de petits producteurs locaux, la part belle aux chèvres et aux brebis mais aussi aux fromages internationaux, un large coin crèmerie (fromage blanc, crème, yaourts, desserts lactés, spécialités fromagères...), des plateaux sur mesure pour un dîner ou une réception... Sans oublier du jambon ibérique et italien pour agrémenter les raclettes et réchauffer les froides nuits d'hiver ! Forte de sa reconversion professionnelle auprès de Michel Fouchereau, Meilleur Ouvrier de France à Auteuil et à Versailles et de son récent diplôme à l'IFOPCA, elle a sélectionné le meilleur du fromage à un prix adapté, avec en prime des conseils avisés. 100% éco-responsable, Ethel Roy propose des solutions de développement durable.

**Renseignements** : From' Garches - 116 Grande Rue 92380 Garches - [ethel.roy@free.fr](mailto:ethel.roy@free.fr)

## Comptoir des retouches : l'art du travail bien fait



Besoin de raccourcir une jupe ou un ourlet de pantalon ? Rendez-vous au Comptoir des retouches à deux pas de la gare de Garches - Marnes-La-Coquette. Forts de leur savoir-faire dans les plus grandes enseignes de prêt à porter depuis 20 ans, Nevin et Salih Dayan, ouvrent, après Versailles, une seconde boutique à Garches. Le credo de ce duo inséparable : un travail soigné, de qualité, un délai rapide, des prix très compétitifs... le tout servi avec un sens aigu de l'hospitalité. Au programme : tous types de retouches (ourlets, fermetures éclair, doublures...), transformation et réparation sur tous les tissus (cuir, fourrure...), confection à l'identique, fabrication et réparation de housses de canapés, de coussins, de rideaux...

**Renseignements** : Le Comptoir des retouches - 20 avenue Joffre 92380 Garches - Tél : 06 11 99 31 48 - Ouvert du mardi au samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30.



© DR

## GHK : une boulangerie éco-responsable

Véritables éco-citoyens, Karine et Gilles Hauth, responsables de la boulangerie GHK, primés au classement des meilleurs artisans boulangers 2019 des Hauts-de-Seine, renforcent leurs actions en matière de protection de l'environnement. Oubliés les sacs en plastique trop polluants ! Leurs objectifs : inciter tout en douceur les clients à venir avec leurs propres emballages (pochons, Tupperware...) et à réutiliser ceux de leurs commerces de proximité. Ces derniers ont ainsi lancé en septembre dernier un concours innovant ! Le principe était simple : dévoiler ses astuces du quotidien pour éviter les emballages inutiles en envoyant une photo sur le compte Facebook de la boulangerie. 14 chanceux ont ainsi gagné un panier en osier au nom de Garches ! Autre nouveauté : tous les pains sont désormais bio labélisés Écocert, la tradition étant label rouge. Place au respect de la nature également avec des fruits de saison pour les pâtisseries ! Sans oublier une nouvelle décoration 100% industrielle et authentique inspirée des Pays-Bas. **Renseignements :** Boulangerie GHK - 13 avenue Joffre 92380 Garches - Tél : 01 47 41 00 52. Facebook : boulangeriepatisserieghk - Instagram : patisserie\_ghk - Ouvert du mardi au samedi de 7h à 20h et le dimanche de 7h30 à 13h.

## Titou et Mina : tout pour les enfants !

Chapeautée par Rama Crozemarie Ndiaye, la boutique Titou et Mina joue la carte de la diversité avec une gamme plus étendue pour les enfants. À l'approche des fêtes, impossible de ne pas trouver son bonheur ! Son credo : des produits originaux made in France et à tous les prix. Au programme : des cadeaux de naissance, un large choix de jouets notamment en bois jusqu'à 9 ans, des accessoires irrésistibles, de la décoration dans l'air du temps (coussins, tapis de sol, paniers en osier...), une gamme spéciale anniversaire pour des fêtes magiques, des vêtements aux matières confortables (coton bio) pour filles et garçons, et... même des accessoires personnalisables notamment des tétines, des hochets et des jeux à mâcher !

**Renseignements :** Titou et Mina - 18 rue de l'Abreuvoir 92380 Garches. Tél : 09 88 09 60 10 - Ouvert du mardi au samedi de 10h à 13h et de 15h à 19h - kidsanco@gmail.com - Instagram : titouetmina.



© DR

## New Wine : un service sur mesure !

Un dîner ou un événement à organiser (réception, anniversaire, mariage...), besoin de conseils judicieux pour trouver les accords mets/vins parfaits... Nils Watteaux, responsable de la société New Wine, est votre spécialiste en vignobles ! Avec ses 600 références de vins, du petit producteur aux crus classés, sans compter les vins du monde et la gamme bio... Ce Garchois fait rentrer chez vous des vignerons et vigneronnes passionnés, avec un service personnalisé de livraison des vins à domicile, à Garches et en région parisienne. Au-delà de la vente aux particuliers, Nils Watteaux dispense des cours d'oenologie et des conseils pour vous constituer une cave sur mesure. Sans oublier des animations et des dégustations pour les comités d'entreprises.

**Renseignements :** Nils Watteaux - 06 65 18 45 50 - nwatteaux@gmail.com - Facebook : New Wine - Instagram : new\_wine

## Un site spécialisé dans la vente de produits aux truffes

À l'approche des fêtes, vous avez envie de vous faire plaisir tout comme à vos convives ou d'opter pour un cadeau original... La solution ? Les produits à base de truffes. Le Garchois Olivier Chabrat, propose sur son site [www.lesdelicesdutruffier.com](http://www.lesdelicesdutruffier.com).



\*\*\*\*\*  
[www.lesdelicesdutruffier.com](http://www.lesdelicesdutruffier.com)

com une large gamme de produits aux truffes d'Italie. Des pâtes aux raviolis en passant par le riz, la polenta, les sauces, les crèmes, les huiles, les sels, le miel, la marmelade... ces produits aux truffes d'été ou aux truffes blanches sont tous fabriqués et préparés artisanalement en Toscane. Des coffrets gourmands sont également disponibles pour les cadeaux de fin d'année. Les amateurs apprécieront également une sélection des meilleures truffes en provenance de Toscane, truffes d'été et truffes blanches d'automne en fonction des saisons. Coffrets cadeaux à partir de 23,50 euros TTC (hors frais de livraison).

**Renseignements :** Olivier Chabrat - Tél : 06 99 90 09 95 - [contact@lesdelicesdutruffier.com](mailto:contact@lesdelicesdutruffier.com) - [www.lesdelicesdutruffier.com](http://www.lesdelicesdutruffier.com)  
Page Facebook: [www.facebook.com/lesdelicesdutruffier/](https://www.facebook.com/lesdelicesdutruffier/)



© DR



## La Seine Musicale

### Agenda de la Grande Seine

**Du 29 novembre au 29 décembre : Warhorse**

**20 mars : Agnès Obel**

**Îlot Symphonies sacrées : 23 au 26 janvier 2020**

Cathédrales sonores de Heinrich Schütz, Symphonie « Réformation », pèlerinage lyrique de Franz Liszt... tout tend vers le sacré.

**Beethoven, Messe en Ut : jeudi 23 janvier 2020 à 20h30**

Le 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Beethoven, c'est sacré ! Le chef Duncan Ward ouvre le concert avec la célèbre Symphonie n° 39 de Mozart puis s'attaque à la Messe en ut majeur de Beethoven. Plus rarement jouée que la Missa solemnis, cette partition antérieure frappe déjà par sa ferveur et sa puissance vocale.

**Liszt, années de pèlerinage : vendredi 24 janvier 2020 à 19h et 20h30**

En deux concerts, Roger Muraro nous offre une soirée exceptionnelle dédiée aux Années de pèlerinage. Liszt retrace en musique ses impressions nées de voyages en Italie et en Suisse.

**David et Salomon : samedi 25 janvier 2020 à 20h30**

Le compositeur allemand Heinrich Schütz développe dans ses Psaumes de David des trésors d'inventivité et construit une véritable cathédrale sonore. En choisissant les plus spectaculaires d'entre eux, auxquels ils ont adjoint le Chant de Salomon et ses symphonies sacrées, Geoffroy Jourdain et les Cris de Paris déploient toute la variété de couleurs du « Monteverdi allemand ».

**Beethoven, l'Empereur : dimanche 26 janvier 2020 à 16h30**

Sacré, le chiffre 5 ? Pour Beethoven, certainement. Son Cinquième concerto pour piano, « L'Empereur », est devenu l'un des plus populaires de la musique classique. Il a aussi porté bonheur à David Kadouch auquel le premier disque était consacré. La Cinquième symphonie de Mendelssohn, rend hommage à la confession d'Augsbourg, texte fondateur du luthéranisme, en citant notamment une mélodie de choral de Luther, la symphonie est dite « Réformation ».

**Îlot for the planet : 21 au 29 février 2020**

Langage des animaux, beauté des paysages, déchaînement des éléments... la nature n'a eu de cesse d'inspirer les compositeurs, qui ont ainsi créé de véritables odes à notre environnement. Saurons-nous le préserver ?

**Pastoral for the planet : mercredi 26 et jeudi 27 février 2020 à 20h30**

Les catastrophes terrestres sont au cœur de la première partie de ce concert qui explore la relation de l'homme à la nature. Heureusement, après l'orage (de Reicha) vient l'apaisement de la Symphonie n° 6 de Beethoven. La « Pastorale » trouve ici un écrin dans la mise en scène de la Fura dels Baus qui interroge notre rapport à l'écologie profonde.

**B'Rock Orchestra : vendredi 28 février 2020 à 20h30**

La nature prend une tournure pastorale dans les Suites de Rameau ou spectaculaire dans les Water Music de Haendel. Jean-Féry Rebel décrit la création du monde dans une œuvre visionnaire : Les Élémens. Même Johann Sebastian Bach cède au charme des évocations champêtres dans sa Suite pour orchestre n° 4.

**Le carnaval des oiseaux : samedi 29 février 2020 à 19h**

Le chant des oiseaux est le fil conducteur de ce concert familial emmené par la violoniste Alice Julien-Laferrière et l'ensemble Artifices avec la soprano Caroline Dangin-Bardot. Avec les musiques de Rameau, Couperin, Saint-Saëns ou Moussorgski, c'est toute une volière musicale qui prend vie, imitant chants et gazouillis des oiseaux.

**Battle les quatre saisons : samedi 29 février 2020 à 20h30**

Les deux ensembles baroques B'Rock Orchestra et Gli Incogniti, emmenés respectivement par Dmitry Sinkovsky et Amandine Beyer, se confrontent sur scène dans une battle effrénée. Au programme : les plus célèbres des concertos pour violon : les Quatre Saisons de Vivaldi !

**Renseignements et billetterie : 01 74 34 53 53 ou au guichet de la Seine Musicale. Ouvert du mardi au samedi de 11h à 19h - [www.insulaorchestra.fr](http://www.insulaorchestra.fr) - [www.laseinemusicale.com](http://www.laseinemusicale.com)**

# Naissances



© AdobeStock

► Nour TOUBALINE, le 20 août ► Indiana BORÉ, le 22 août ► Hortense NOIRCLERC, le 24 août ► Rodrigo CAEIRO BATISTA FEKIR, le 25 août ► Fabio ALVES GARCIA, le 29 août ► Jeanne NOMMÉ, le 29 août ► Ange POUJOL, le 3 septembre ► Léon GARGASSON, le 4 septembre ► Victoria MEFFLET, le 4 septembre ► Yayı DIANE, le 5 septembre ► Ethan SEYE, le 7 septembre ► Clara ESTEVES, le 9 septembre ► Camille MONTI, le 9 septembre ► David MESQUITA CASTRO, le 12 septembre ► Jean ALLUT, le 16 septembre ► Émile BECQUET, le 17 septembre ► Nahil TURGY, le 19 septembre ► Louis TILLIET, le 20 septembre ► Taylor PATHTHAMPERUMA ARACHCHIGE DON, le 21 ► Maÿlie MOLLEREAU, le 24 septembre ► Zayn UNG, le 24 septembre ► Quentin NATTERO, le 25 septembre ► Amine HAMROUNI, le 27 septembre ► Maryam ELHAMIDI, le 28 septembre ► Baptiste de SERE, le 4 octobre ► Raphaël CAUSSÉ, le 5 octobre ► Jade SICOT, le 7 octobre ► Ethan BOAC, le 11 octobre ► Lucie de QUATREBARBES, le 14 octobre ► Rozenn MONTFORT, le 15 octobre ► Rafa CAMILLERI, le 17 octobre ► Inaya DAHMANI DE LA CALLE, le 18 octobre ► Lucas CADIERNO GUEIT, le 19 octobre ► Esteban CADIERNO GUEIT, le 19 octobre ► William BINARD, le 22 octobre ► Ayoub MAY, le 22 octobre ► Milo DEHON, le 6 novembre ► Diana KILOSO MATONDO, le 7 novembre ► Théophile MARIETTE, le 9 novembre.

# Mariages



© AdobeStock

► Claude GAUDIN et Céline CATALA, le 31 août ► Julien POLARD et Cédric BESSON, le 14 septembre ► José FABREGAS et Catherine IMBAULT, le 14 septembre ► Antoine MARCHISET et Rita BELLAMINE, le 21 septembre ► Rafael VINIT et Aude-Marine NICOLET, le 12 octobre ► Kingombe SALIBOKO et Safi SHARADY, le 25 octobre ► Hamza NACEUR et Basma AÏT AHMED, le 26 octobre.

# *Ils nous ont quittés*

► Anita JABOB, 91 ans, le 20 août ► Jean-Claude MÈGE, 78 ans, le 20 août ► Jean du BOUCHAUD du MAZAUBRUN, 85 ans, le 27 août ► Martine THINEY, 68 ans, le 29 août ► Gilles DESHAYES de CAMBRONNE, 85 ans, le 30 août ► Victor SAADA, 87 ans, le 30 août ► Janine TEXIER, veuve PLASSE, 77 ans, le 6 septembre ► Michel DUTERTRE, 69 ans, le 9 septembre ► Pierre BOURGEOIS, 97 ans, le 16 septembre ► Catherine DOM, épouse SCHERRER, 60 ans, le 17 septembre ► Jean-Loup DEHESDIN, 70 ans, le 18 septembre ► Pierre BESSON, 92 ans, le 23 septembre ► Maryam EMAD, veuve KHADEMIAN, 94 ans, le 23 septembre ► Geneviève MADURO, veuve BENSAUDE, 99 ans, le 23 septembre ► Gérard DELAY, 90 ans, le 26 septembre ► Michelle CRAPART, veuve BARBOT, 93 ans, le 28 septembre ► Dominique ARCHAMBAULT, 67 ans, le 29 septembre ► Lucienne SENTIER, veuve JOUAN-BALLEUR, 97 ans, le 30 septembre ► Claude LAHORE, 88 ans, le 1er octobre ► Michel LEROY, 88 ans, le 1<sup>er</sup> octobre ► Colette HORNY, veuve ARCHAMBAULT, 90 ans, le 5 octobre ► Amanda BENADRETTI, 73 ans, le 10 octobre ► Hélène CALMETTES, épouse LANDON, 90 ans, le 13 octobre ► Paule MORISSON, veuve CHANFREAU, 88 ans, le 13 octobre ► Marcel LAPAPELIÈRE, 88 ans, le 14 octobre ► Maxime LEGRAND, 29 ans, le 14 octobre ► Gérard PARAILLOUX, 82 ans, le 14 octobre ► Éric RUDA, 51 ans, le 17 octobre ► Monique GENTY, veuve NIEL, 87 ans, le 26 octobre ► Pierre STEPHANY, 90 ans, le 26 octobre ► Marie WALSAIN-LAURENT, pseudonyme PASCALE ROBERTS, 89 ans, le 26 octobre ► Pierre COIGNARD, 98 ans, le 29 octobre ► Bernard MARITAIN, 86 ans, le 2 novembre ► Paulette MAURAIN, veuve BOTTIER, 95 ans, le 10 novembre.

## *Condoléances*



**Geneviève Bensaude**, Garchoise de longue date, nous a quittés dans sa centième année le 23 septembre 2019. Épouse du Docteur Alfred Bensaude, dont les parents étaient installés depuis 1908 à Garches, elle emménage dans la commune en 1944 avec son mari et ses quatre enfants. Pendant de nombreuses années, Geneviève Bensaude a assisté son mari comme secrétaire tout en élevant ses enfants et trois de ses neveux. Le Dr Bensaude, très impliqué dans la vie locale, fut, pour mémoire, conseiller municipal de Garches de 1959 à 1971. En ces heures difficiles, Jeanne Bécart, maire de Garches, et les élus du Conseil municipal présentent leurs condoléances attristées à la famille et aux proches de Geneviève Bensaude.



## Il Caravaggio

27 allée Saint-Cucufa 92420 Vauresson

**Ouvert tous les jours**  
**01 47 41 17 43**

[www.ilcaravaggio.fr](http://www.ilcaravaggio.fr)

Réservation en ligne :

## Il Cara Rosso

17 rue du Mont Valérien 92210 Saint-Cloud

**Ouvert tous les jours**  
**01 47 71 12 31**

[www.ilcararosso.fr](http://www.ilcararosso.fr)



# Le Floc'h

MAISON DE VENTES



## VENTES AUX ENCHÈRES - ESTIMATIONS - INVENTAIRES - PARTAGES - SUCCESSIONS



Adjugé 122 000 €



Adjugé 9 000 €



Adjugé 21 000 €

Nous préparons nos prochaines ventes et sommes à votre disposition pour expertiser et estimer gracieusement vos biens à l'étude, chez vous sur rendez-vous ou par mail à [estimations@lefloch-drouot.fr](mailto:estimations@lefloch-drouot.fr)



Adjugé 15 000 €



Adjugé 60 000 €



Adjugé 82 000 €

**Horaires d'ouverture :** du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, et les samedis matins de 10h à 12h.

Le Floc'h à Paris XVI<sup>ème</sup> : 30, Avenue Théophile Gautier - 01 48 78 81 06

Le Floc'h à Saint-Cloud : 3, Boulevard de la République - 01 46 02 20 20



2



2



**Le Conseil  
municipal  
vous adresse  
ses meilleurs vœux**